

DÉCLARATION D'ALGER POUR LA RÉCONCILIATION INTRA-PALESTINIENNE

**Le SG de l'ONU salue la signature de la Déclaration**

P. 24

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

**Le Premier ministre salue le soutien du Parlement au Gouvernement**

P. 3

17 OCTOBRE 1961

**Des crimes d'Etat non encore reconnus par la France officielle**

P. 4

À L'OUVERTURE DE LA NOUVELLE ANNÉE JUDICIAIRE 2022-2023

## **Tebboune : "le rétablissement de la dignité du citoyen, une lutte inlassable"**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé dimanche à Alger avoir fait du rétablissement de la dignité du citoyen une "lutte inlassable", en consécration des engagements qu'il a pris devant le peuple algérien et par fidélité au serment des glorieux chouhada. Présidant l'ouverture de la nouvelle année judiciaire 2022-2023, au siège de la Cour suprême, le Président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a indiqué: "je me suis engagé à mener une lutte inlassable pour rétablir la dignité du citoyen, en consécration des engagements que nous avons pris devant le peuple algérien et par fidélité au serment des glorieux chouhada".

P. 3



**ELECTIONS COMMUNALES PARTIELLES À BEJAÏA ET À TIZI OUZOU**

**Un taux de participation "respectable" renseignant sur une forte conscience des électeurs (Charfi)**

P. 4

**INDUSTRIE AUTOMOBILE**

**Des représentants du groupe "Stellantis" visitent le site du projet de l'usine de véhicules "Fiat" à Oran**

P. 6

**HYGIÈNE DE VIE**

**Le ministère de la Santé publie un guide d'information et d'éducation sanitaire**

P. 10

**SANTÉ**

**TROUBLES BIOLAIRES Rien à voir avec de simples sautes d'humeur**

Pp 12-13

**F**  **T**  **B**  **L**  **L**

LIGUE DES CHAMPIONS (2<sup>e</sup> TOUR PRÉLIMINAIRE - RETOUR)

**La JS Kabylie rejoint le CR Belouizdad en poules**

P. 21



**MUSIQUE**

**Ouverture du 12<sup>e</sup> Festival international de musique symphonique d'Alger**

P. 16

**SERVICES DES DOUANES À ORAN**

**Journée de sensibilisation sur le cancer du sein**

P. 2

## SOCIÉTÉ CIVILE

## Les assises nationales du 15 au 18 novembre prochain



L'Observatoire national de la société civile compte organiser les assises nationales de la société civile du 15 au 18 novembre prochain, a indiqué mercredi à Alger le président de l'Observatoire, Abderrahmane Hamzaoui.

Ces assises verront la participation de l'ensemble des composantes de la société civile dont des associations, des organisations, des unions et des syndicats nationaux, outre les représentants des associations nationales sélectionnées lors des conférences de wilaya organisée récemment par l'observatoire au niveau national, a précisé M. Hamzaoui dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'études sur "le rôle de la société civile dans la lutte contre le changement climatique".

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## 7 morts et 180 blessés ces dernières 24 heures



Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 180 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays ces dernières 24 heures, indique dimanche un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec de 2 personnes décédées suite à une collision entre un camion et une motocyclette sur la RN 78, dans la commune d'El Kantara, précise la même source.

## ALGER

## Arrestation d'un individu suspecté d'escroquerie

Les services de la Gendarmerie nationale à Alger ont procédé à l'arrestation d'un individu suspecté dans des affaires d'escroquerie et d'usurpation d'une qualité légalement réglementée, a indiqué, dimanche, un communiqué des mêmes services.

A ce propos, le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger lance un appel à toute personne victime du mis en cause, soit après l'avoir rencontré personnellement ou ayant eu affaire à lui, à se rendre au groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Alger ou au siège le plus proche de la gendarmerie nationale pour déposer plainte, témoigner ou présenter des informations utiles aux investigations en cours, conclut le communiqué.

## MÉDÉA

## Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue



"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous différentes formes dans le territoire de compétence du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Médéa, et agissant suite à des informations selon lesquelles une bande criminelle s'adonnait au trafic de drogue, un plan bien ficelé a été mis en place pour neutraliser cette bande", précise le communiqué de l'institution.

"L'opération s'est soldée par l'arrestation de 6 membres de la bande, âgés de 25 à 40 ans, et la saisie de 48 kg de kif traité, de deux véhicules utilitaires et des téléphones portables ainsi que 240.000 DA en argent liquide".

## RELIZANE

## 5.600 nouveaux inscrits dans des établissements de formation professionnelle



Au total, 5,652 nouveaux inscrits ont été dénombrés dans les établissements de la formation professionnelle de la wilaya de Relizane, au titre de la prochaine rentrée de la formation (session octobre 2022), a-t-on appris samedi auprès de la direction du secteur. Selon la même source, les nouveaux stagiaires sont répartis sur 111 spécialités en apprentissage, 31 spécialités en formation présentiel et 27 autres spécialités en formation qualifiante.

## TIZI-OUZOU

## Lancement des ateliers culturels et artistiques pour l'année 2022/2023



Le coup d'envoi des ateliers pédagogiques, culturels et artistiques, pour l'année 2022/2023 au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, a été donné samedi, a-t-on appris de la cellule de communication de la direction locale de la culture. Pour cette année, ce sont pas moins de 56 ateliers dans différentes disciplines culturelles et artistiques, pour enfants et adultes, qui sont inscrits au programme et qui enregistrent déjà 1.200 inscrits. Parmi les disciplines proposées, il y a les arts plastiques, des activités manuelles créatives et artistiques, la danse, le chant, la musique, la poésie, ainsi que le théâtre et le cinéma.

## SAÏDA

## Relogement prochain de près de 200 familles



Près de 200 familles occupant des constructions illicites à Saïda seront relogées à partir du 1er novembre prochain, a-t-on appris auprès de la wilaya.

Cette opération, qui entre dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), touche 196 familles qui occupent des caves d'immeubles à haï "Ennasr", "El Azhar", "El Feth" et "Soummam", de même que des familles qui vivent à l'intérieur de locaux commerciaux abandonnés.

Ces espaces d'hébergement illicite seront récupérés immédiatement après achèvement de l'opération de relogement de leurs occupants, pour éviter qu'ils ne soient squattés par d'autres individus, a indiqué la même source.

## SERVICES DES DOUANES À ORAN

## Journée de sensibilisation sur le cancer du sein

La Direction régionale des douanes d'Oran a organisé, jeudi, en coordination avec le centre anti-cancer (CAC) "Emir Abdelkader" de Messerghine, une journée de sensibilisation sur le cancer du sein, dans le cadre du mois d'octobre rose.

Les activités de cette manifestation, à laquelle ont participé les agents de la Direction régionale des douanes d'Oran, a été animée par le Dr Zemmour Amel, spécialiste en oncologie au CAC de Messerghine, qui a donné des explications sur les modalités d'examen personnel et l'importance du dépistage dans la prise en charge du cancer du sein.

## TRANSFERT ILLICITE DE DEVICES

## Saisie de 6000 euros à l'aéroport international de Sétif



Les services des Douanes ont procédé à la saisie d'un montant de 6000 euros, après une opération de fouille corporelle sur une passagère à l'aéroport international de Sétif, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale des Douanes.

Selon la même source, "les agents des Douanes algériennes sont mobilisés jour et nuit pour accomplir leur devoir professionnel, notamment dans le cadre de la répression des infractions commises en violation de la législation et de la réglementation relatives à la circulation des capitaux de et vers l'étranger".

À L'OUVERTURE DE LA NOUVELLE ANNÉE JUDICIAIRE 2022-2023

## Tebboune : «le rétablissement de la dignité du citoyen, une lutte inlassable»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé dimanche à Alger avoir fait du rétablissement de la dignité du citoyen une "lutte inlassable", en consécration des engagements qu'il a pris devant le peuple algérien et par fidélité au serment des glorieux chouhada.

Présidant l'ouverture de la nouvelle année judiciaire 2022-2023, au siège de la Cour suprême, le Président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a indiqué: "je me suis engagé à mener une lutte inlassable pour rétablir la dignité du citoyen, en consécration des engagements que nous avons pris devant le peuple algérien et par fidélité au serment des glorieux chouhada".

"Nous aspirons, en cette année judiciaire, à accélérer le rythme de travail selon les nouvelles données économiques", a ajouté le Président Tebboune, appelant le gouvernement à "procéder rapidement à l'installation des tribunaux commerciaux et à la promulgation des lois régissant le climat

des affaires". A cette occasion, il a relevé "la célérité dans la réalisation des programmes tracés, notamment en matière d'adaptation des lois aux principes de la Constitution", soulignant la nécessité de consolider les droits de la défense et de réunir les conditions favorables à l'exercice des professions juridiques. Pour le Président Tebboune, "la bonne performance de la justice et le sentiment de sécurité chez le citoyen ne procèdent pas seulement de la qualité des lois, mais aussi de leur application avec équité et transparence de manière à protéger les droits des individus" mettant l'accent, à ce propos, sur l'importance "de trouver des mécanismes efficaces pour le règlement des conflits entre les individus".



## DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT Le Premier ministre salue le soutien du Parlement au Gouvernement

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a salué samedi le soutien des deux chambres du Parlement au Gouvernement, affirmant la poursuite des efforts en vue de concrétiser le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Animant une conférence de presse au Conseil de la Nation à l'issue d'une séance consacrée aux réponses aux préoccupations des membres du Conseil sur la Déclaration de politique générale du Gouvernement, le Premier ministre a déclaré: "Nous nous félicitons du soutien des membres des deux chambres du Parlement au Gouvernement", promettant d'aller de l'avant vers les horizons escomptés par les Chouhadas et dessinés par le président de la République dans son programme de renouveau". A ce propos, M. Benabderrahmane a indiqué que "l'Algérie se dirige vers un véritable décollage économique qui mènera notre patrie aux horizons auxquels nous aspirons tous". Il a rappelé qu'il y avait "certaines pratiques qui entravaient ce décollage et heureusement que nous les avons éradiqués pour conduire notre patrie vers ces horizons escomptés



pour placer l'Algérie sur la bonne voie de leadership au niveau régional". A ce propos, M. Benabderrahmane a fait savoir que tous les indicateurs macroéconomiques du pays étaient "positifs", ajoutant que l'affluence des in-

vestisseurs étrangers vers l'Algérie traduit le recouvrement par notre pays de ses atouts économiques. En tête de ces indices macroéconomiques, le Premier ministre a cité les réserves de change qui mettent le pays et la balance com-

merciale dans une situation "globalement confortable", ainsi que l'indice de croissance "que ne pensons au dessus des prévisions de certaines institutions financières internationales". "Cet indice (de croissance) sera revu à la hausse

vers la fin de l'année", a-t-il expliqué. A cela s'ajoute l'indice de la liquidité monétaire et bancaire qui a atteint des niveaux records en septembre dernier dépassant les 1.800 milliards DA. A cette occasion, il a appelé les investisseurs nationaux et étrangers à accéder aux différents domaines qui constituent un nouveau levier de l'économie nationale notamment l'agriculture, l'industrie manufacturière, le tourisme, les micro-industries, la pêche, l'aquaculture, les mines, le transport aérien et maritime ainsi que les banques. Par ailleurs, le Premier ministre a loué la réalisation "historique" accomplie jeudi dernier, à savoir la signature des factions palestiniennes d'un accord de réconciliation, sous la direction du Président de la République qui a redonné à l'Algérie sa place et son rôle pionnier au niveau international".

## JUSTICE

### Le ministre de la Justice appelle à lutter avec rigueur contre les crimes graves attentatoires à l'ordre public

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a appelé, samedi à Alger, à lutter avec rigueur contre les crimes graves portant atteinte à l'ordre public, y compris la spéculation et les accidents de la route, à travers la consécration de l'autorité de l'Etat et la prise des mesures nécessaires à l'encontre des mis en cause.

Présidant l'ouverture des travaux d'une réunion avec les présidents et procureurs généraux près des cours de justice, au siège du ministère, le ministre a appelé les procureurs généraux à "lutter avec rigueur contre les crimes graves portant atteinte à l'ordre public, y compris la spéculation, les accidents de la route, l'atteinte aux biens publics, les incendies et le trafic de drogue en consacrant l'autorité de l'Etat et sa présence sur terrain pour que le citoyen se sente en sécurité".

Dans le même sillage, il a appelé

les procureurs de la République à "prendre les mesures nécessaires à l'encontre de toute personne attentant à la sécurité et la stabilité de la société, à la quiétude du citoyen ou à l'économie nationale et la santé publique", en informant l'opinion publique locale et nationale de toutes les affaires préoccupantes et des mesures prises à travers la publication de communiqués de presse ou la tenue de conférence de presse, le cas échéant, pour démentir les rumeurs et allégations relayées notamment sur les réseaux sociaux. Concernant la réunion, le ministre a précisé qu'elle verra la présentation des "activités judiciaires durant l'année judiciaire dernière et l'évaluation exhaustive des réalisations ainsi que le programme de l'année en cours", ajoutant que la réunion portera sur plusieurs axes dont "le traitement des affaires graves portant atteinte à l'ordre public, y com-



pris la spéculation, les accidents de la route, l'atteinte aux biens publics, les incendies et le trafic de drogue".

En parallèle, M. Tabi a fait savoir que la numérisation sera évoquée dans l'action judiciaire, étant un

axe majeur dans le programme du gouvernement et un domaine sur lequel s'attèlera l'Etat pour la généraliser à tous les secteurs, ajoutant que les efforts seront focalisés sur "l'aspect sécuritaire en matière de systèmes informatiques en plus

de l'activité judiciaire et le recouvrement des fonds dus à l'Etat, à travers la liquidation des amendes, des dépenses judiciaires et des cautions outre le pouvoir de disposer des biens saisis notamment les véhicules".

A cette occasion, il a rappelé "l'élaboration, l'année dernière, d'une série d'axes et de projets ayant fait l'objet d'un suivi continu durant toute l'année, dont la lutte contre la criminalité grave, la prise en charge du citoyen étant un acteur principal de la réforme judiciaire, la valorisation de la ressource humaine, le recouvrement des amendes et des coûts judiciaires et autres".

Le ministre a également salué les "efforts colossaux consentis dans la cadre de la mise en œuvre des ateliers", fustigeant, par ailleurs, la lenteur enregistrée dans le traitement de certains dossiers de "grande importance".

## ALGÉRIE - JORDANIE Entretiens algéro-jordanien sur la promotion des relations bilatérales



Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra s'est entretenu, samedi soir à Alger, avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume de Jordanie, Ayman Al-Safadi sur les moyens de promouvoir les relations bilatérales, et les préparatifs en cours pour la tenue du prochain Sommet arabe prévu à Alger.

Dans une déclaration à la presse à l'issue des entretiens entre les deux parties, élargis aux délégations des deux pays, M. Lamamra a indiqué que la visite du ministre jordanien en Algérie vient à point nommé pour "promouvoir les relations bilatérales", notamment après une longue absence due aux mesures liées à la pandémie de Covid-19, soulignant qu'il y a de "nombreux accords entre les deux pays qui nécessitent leur mise en œuvre sur le terrain".

La rencontre a permis d'aborder les derniers préparatifs du Sommet arabe prévu à Alger les 1 et 2 novembre prochain, a ajouté M. Lamamra qui a exprimé ses "remerciements au Royaume hachémite pour son appui à la réussite de ce Sommet".

Pour sa part, le chef de diplomatie jordanienne a mis l'accent sur "l'importance" de sa visite en Algérie pour promouvoir les relations historiques et privilégiées liant les deux pays frères.

Le ministre jordanien a indiqué avoir évoqué avec M. Lamamra, les relations bilatérales, soulignant "la volonté de la Jordanie de les développer au mieux des intérêts des deux pays frères".

Il a également fait état de "larges perspectives de coopération entre les deux pays dans divers domaines" M. Al-Safadi a fait savoir, en outre, que les discussions avaient porté sur "la planification pratique pour la tenue de la Commission mixte algéro-jordanienne en vue d'examiner les perspectives de coopération dans les domaines de l'économie, du commerce, du tourisme, de l'éducation et de l'investissement. Plusieurs accords ont été évoqués qui font l'objet d'un dialogue pour élargir la coopération en matière d'enseignement et d'investissement, et dans le domaine médical et autres.

"Il a été convenu de la mise en place d'un groupe de travail relevant des ministères des Affaires étrangères des deux pays", pour une adhésion plus large incluant toutes les parties concernées par la coopération bilatérale dans tous les domaines", a souligné M. Al-Safadi.

Le ministre jordanien a salué "le souci des Algériens d'oeuvrer à la promotion de la coopération entre les deux pays frères". Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume de Jordanie, Ayman Safadi est en visite officielle en Algérie.

## 17 OCTOBRE 1961

# Des crimes d'Etat non encore reconnus par la France officielle

Les massacres du 17 octobre 1961 à Paris, qui avaient fait des centaines de victimes algériennes, sont des crimes d'Etat et contre l'humanité, documentés comme tels par de nombreux historiens et chercheurs, notamment français, mais ne sont toujours pas reconnus par la France officielle.

Dans la nuit du 17 octobre 1961, des milliers d'Algériens et d'Algériennes, parfois accompagnés de leurs enfants, avaient, à l'appel de la Fédération du Front de Libération nationale (FLN) en France, manifesté pacifiquement dans la capitale française pour dénoncer le couvre-feu inique et discriminatoire décrété à leur encontre par le préfet de police de l'époque Maurice Papon.

Plusieurs d'entre eux avaient été exécutés sommairement par balles, jetés vivants dans la Seine ou battus à mort, selon les témoignages de survivants et d'anciens policiers français.

Ces manifestations, réprimées par la police française et ses supplétifs avec une violence que l'Europe n'avait pas connue depuis la Seconde Guerre mondiale, avaient fait plus de 400 victimes, selon les estimations de la Fédération du Front de libération nationale en France. Quinze mille autres Algériens et Algériennes avaient été arrêtés lors de ces événements et transférés au palais des sports, au parc des Expositions et au stade Coubertin, détenus dans des conditions effroyables, battus et longtemps laissés sans nourriture et sans soins.

Maurice Papon avait, lors de l'occupation de la France par les troupes nazies et alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde (Sud-Ouest de la France), entre 1942 et 1944, participé à l'arrestation des juifs de la



région bordelaise et à leur déportation vers les camps d'extermination d'Auschwitz.

S'il avait été condamné en 1998 par la justice française à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité, il n'a jamais été inquiété, par cette même justice, pour les massacres d'Algériens à Paris.

Les manifestations du 17 octobre 1961 dans la capitale française furent un épisode important dans l'histoire de la Révolution et la répression sanglante subis par les Algériens qui y avaient participé avait révélé au monde entier le visage hideux du colonialisme et hâté l'avènement des négociations pour l'indépendance de l'Algérie.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé en 2021 de décréter l'observation d'une minute de silence, le 17 octobre de chaque année à 11h à travers tout le territoire national, à la mémoire des victimes de ces événements tragiques.

### Pour une lecture objective de l'histoire

Le président de la République avait considéré la question de la mémoire comme un point central des relations algéro-françaises, affirmant que l'Algérie n'y renoncera jamais.

Le président Abdelmadjid Tebboune et son homologue français Emmanuel Macron ont signé le 28 août dernier à Alger la "Déclaration d'Alger pour un Partenariat renouvelé entre l'Algérie et la France", dans laquelle les deux parties estiment que "le moment est venu pour favoriser une lecture objective et de vérité d'un pan de leur histoire commune, tenant compte de l'ensemble de ses étapes afin d'appréhender l'avenir dans l'apaisement et le respect mutuel".

Alger et Paris ont convenu, dans ce cadre, d'établir une commission conjointe d'historiens algériens et français chargée de "travailler sur l'ensemble de leurs archives de la

période coloniale et de la guerre d'indépendance".

"Ce travail scientifique a vocation à aborder toutes les questions, y compris celles concernant l'ouverture et la restitution des archives, des biens et des restes mortuaires des résistants algériens, ainsi que celles des essais nucléaires et des disparus, dans le respect de toutes les mémoires.

Ses travaux feront l'objet d'évaluations régulières sur une base semestrielle", souligne le texte de la Déclaration.

Pour de nombreux historiens, la non reconnaissance par la France de ses crimes coloniaux constitue un véritable obstacle au développement de véritables relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

La France doit "impérativement" reconnaître et condamner les crimes commis le 17 octobre 1961 à Paris contre des manifestants algériens pacifiques, a réclamé Henri Pouillot, témoin de la Guerre de libération et militant anticolonialiste.

"C'est à ce prix qu'un traité d'amitié entre l'Algérie et la France est possible", a-t-il affirmé.

Ces massacres "doivent être, enfin, qualifiés de façon précise comme crimes d'Etat par le président de la République, et l'Etat (français), responsable et coupable, nommé comme tel", a abondé dans le même sens l'historien et politologue français, Olivier Le Cour Grandmaison.

## ELECTIONS COMMUNALES PARTIELLES

# Les taux de participation ont atteint 30,11% à Bejaïa et 33,72% à Tizi Ouzou à la fermeture des bureaux (Charfi)

Le taux de participation aux élections communales partielles, tenues samedi, a atteint à la fermeture des bureaux de vote (19:00), 30,11% dans la wilaya de Bejaïa et 33,72% dans la wilaya de Tizi Ouzou, a fait savoir le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.

Dans une déclaration à la presse au

siège de l'ANIE au Palais des nations, M. Charfi a indiqué que le taux de participation avait atteint à 19:00 (fermeture des bureaux de vote), 30,11% à Bejaïa.

Les taux de vote dans les 4 communes concernées sont comme suit: Feraoun (64,28%), M'cinsa (42,18%), Toudja (20,07%) et Akbou (16,40%). Pour les deux communes de

Tizi Ouzou le taux de vote est de 33,72%, en l'occurrence Ait Mahmoud (27,70%) et Ait Boumahdi (40,17%), avance M. Charfi. Le président de l'ANIE a affirmé que ces résultats reflétaient l'intérêt que portent les citoyens à ce vote mais aussi leur conscience de l'impérative contribution à l'édification de la démocratie escomptée".

## Un taux de participation "respectable" renseignant sur une forte conscience des électeurs (Charfi)

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed

Charfi, a qualifié le taux de participation aux élections communales partielles,

tenues samedi dans les wilayas de Bejaïa et Tizi Ouzou, de "respectable" qui renseigne sur une "forte conscience" des citoyens de ces communes quant à l'impératif d'élire les meilleurs représentants pour la gestion de leurs affaires locales.

Lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce des résultats préliminaires des élections communales partielles aux wilayas de Bejaïa et Tizi Ouzou, M. Charfi a fait savoir que le taux de participation "respectable" enregistré renseignait sur "la forte conscience dont ont fait montre les électeurs de ces deux wilayas", particulièrement les communes concernées, quant

à l'impératif d'élire les meilleurs représentants pour la gestion de leurs affaires locales.

Le président de l'ANIE s'est également félicité du bon déroulement de ces élections et la dynamique "très positive" enregistrée depuis le début du vote.

Il a salué, en outre, le rôle de ses observateurs et les encadreurs dans la réussite de cette opération électorale qui a concerné 6 communes, dont quatre à Bejaïa et deux à Tizi Ouzou.

Il s'agit des communes de Feraoun, M'sinsa, Toudja et Akbou (Bejaïa), ainsi que Ait Mahmoud et Ait Boumahdi (Tizi Ouzou).

APS

## LANCEMENT DE NOUVELLE SAISON DES SMA

# Plus de 200.000 adhérents au mouvement (Hamzaoui)

Le nombre d'adhérents au mouvement des Scouts Musulmans Algériens a atteint jusqu'ici près de 200.000 membres à travers le territoire national, a affirmé, samedi à Ouargla, le Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui. Intervenant en ouverture de la saison des Scouts (2022/2023), M. Hamzaoui a souligné que "le commandement général des scouts qui compte près de 200.000 adhérents, vise, dans le cadre de sa nouvelle stratégie, à encourager l'adhésion des jeunes aux SMA pour atteindre plus d'un (1) million de membres".

Après avoir mis en valeur la mission pionnière des SMA dans l'éducation des générations montantes, l'ancrage des valeurs de solidarité, de patriotisme et de cohésion sociale, M. Hamzaoui a qualifié les SMA d'importants partenaires

pour le développement et la continuité du parcours des Chouhada et des Moudjahidine, en plus de la consolidation de la place de l'Algérie sur la scène internationale. Il a, à ce titre, rappelé les sacrifices consentis par les SMA durant et après la guerre de libération ainsi que leurs participations dans les initiatives de solidarité, des actions de volontariat lors des crises, dont celle de la pandémie de Coronavirus et les incendies déclarés à travers le pays.

Cette cérémonie d'ouverture à laquelle ont assisté les autorités locales et des cadres et membres des SMA issus de divers wilayas, a donné lieu à une diffusion de documentaires sur les réalisations des SMA à l'échelle nationale et internationale, en plus de l'organisation d'une réception en l'honneur de commandants et commissaires des SMA.

## TIMIMOUN

## Réalisation prévue de la première ville de production cinématographique dans le Sud du pays (ministre)

La première ville de production cinématographique dans le Sud du pays sera réalisée à Tinerkouk (60 km Nord de Timimoun), a annoncé samedi à Timimoun la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.

"Une ville de production cinématographique sera lancée dans le sud algérien, après achèvement et équipement du site de Bordj-Khan El-Kaouafel, pour être exploitée en fonction d'une approche économique", a indiqué Mme Mouloudji en marge de la cérémonie de signature d'une convention de transfert de la propriété du site, qui surplombe la ville de Tinerkouk, au ministère de la Culture et des Arts, représentée par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC).

Cette démarche, a indiqué le ministre, "intervient en application des directives des hautes autorités du pays portant relance et promotion des produits et de l'industrie cinématographiques en Algérie, notamment dans le Sud du pays qui recèle d'importants atouts naturels, culturels, touristiques et d'installations d'accueil".

Ce nouvel espace, retenu pour la production cinématographique, devra être doté d'un complexe de production cinématographique, composé d'une série de structures nécessaires aux metteurs en scène et cinéastes, entre autres, la location contractuelle de studios et équipements de tournage, l'accompagnement des producteurs pour le choix des sites externes pour le tournage ou prise de vue, en plus d'assurer le transport, l'hébergement et la restauration aux artistes et techniciens, selon les explications fournies sur place.

S'agissant de la promotion de l'industrie cinématographique, Mme Mouloudji a fait part de la rédaction, au terme des consultations de longue haleine avec les professionnels, de l'avant-projet de loi afférente à cette industrie axée sur l'assouplissement des procédures et l'encouragement de l'investissement dans le domaine, en plus de la réglementation des mécanismes de travail et de l'appui du public en toute transparence, ainsi que la promotion de la formation dans le domaine.

La ministre a souligné, à ce propos, que la nouvelle loi sur l'investissement "ouvre de larges perspectives à l'investissement national et étranger dans divers domaines y compris celui du cinéma".

Elle a indiqué que son départe-



ment ministériel prendra en charge, devant le nombre croissant des promoteurs dans le domaine de la culture, les initiatives créatrices pour leur permettre de concrétiser leurs projets.

Le secteur, a-t-elle relevé, œuvre actuellement à restituer des salles de cinémas au niveau de certaines collectivités pour renforcer le parc existant et permettre à certains privés de l'exploiter en perspective.

Pour ce faire, la ministre a fait part d'une série de suggestions fiscales et douanières à la nouvelle loi de finance pour encourager l'acquisition des équipements de projection et le soutien des billets d'accès aux salles de cinémas, l'accès des entreprises cinématographiques aux prêts bancaires aisés et l'augmentation des valeurs à exonérer des impôts, notamment le financement publicitaire destiné à la production des films.

Mettant à profit sa tournée dans la région, la ministre s'est enquis du projet de "Oasis-Cinéma", un autre pôle de tournage dans le Sud, qui occupe une surface totale de 1,5 ha au centre ville, près de l'oasis de Timimoun. Selon les responsables du projet, cette démarche s'assigne comme objectif l'accompagnement des opérateurs dans les domaines liés à la culture, notamment ceux désireux mettre en forme des projets cinématographiques dans la région pour la vulgarisation et la médiatisation de la production cinématographique et touristique dans la région.

La ministre a indiqué, à ce titre, que "le soutien public du cinéma existe encore, mais loin des anciennes formes de financem-

ent par souci d'assurer la transparence en matière d'octroi des aides à la production cinématographique", car, a-t-elle soutenu, la nouvelle approche économique requiert la rupture avec les anciennes pratiques, ce qui implique, a-t-elle souligné, "ne pas compter totalement sur les ressources de l'Etat, mais plus tôt rechercher la rentabilité économique du produit culturel national".

Concernant le chapitre promotion de la formation, il a été fait état du lancement d'un projet de réalisation d'un institut des études cinématographiques, en coordination avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de sa carte pédagogique.

Implantée à Koléa (Tipasa), cette structure sera opérationnelle en prévision de la prochaine rentrée universitaire, a-t-on expliqué.

Pour ce faire, une convention a été paraphée entre les secteurs de la culture et de l'enseignement et la formation professionnels de la wilaya de Timimoun portant formation d'une main-d'œuvre spécialisée et qualifiée en activités cinématographiques et audiovisuelles.

Une autre convention a été signée par le CADC et des structures hôtelières de la région.

Mme Mouloudji, qui a visité le Centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre (CAPTERRE), a indiqué que cette structure bénéficiera d'une opération de réhabilitation. La ministre de la Culture et des Arts poursuivra sa tournée dans la région par l'inspection d'autres structures et installations culturelles dans la wilaya d'Adrar.

## BOUIRA

## 7 millions de DA pour aménager le site touristique Tala Rana

Une enveloppe financière de sept (7) millions de DA a été allouée à l'opération d'aménagement du site touristique de Tala Rana, située à plus de 1400 mètres d'altitude et au pied du mont de Lalla Khedidja (Est de Bouira), a-t-on appris samedi auprès du responsable du Parc national du Djurdjura (PND).

Ayant connu d'importantes dégradations depuis les années 1990, ce site a bénéficié d'une opération d'aménagement qui est toujours en cours, et qui porte sur la création d'une aire de jeux et de repos, avec des équipements de jeux pour les enfants, a expliqué à l'APS le directeur du PND, Ahmed Dahmouche.

Un espace de repos équipé de tables et de bancs, a aussi été aménagé pour accueillir les familles et les visiteurs en quête de détente et de loisirs dans ce site montagneux et forestier qui s'étend sur une superficie de plus de 3 hectares, a précisé M. Dahmouche.

Connu pour son calme et ses beaux paysages naturels, le site de Tala Rana draine chaque week-end des dizaines de familles et de visiteurs provenant de Bouira ainsi que des wilayas voisines comme Béjaïa, Bordj Bou Arréridj et Tizi Ouzou. Malgré la série d'incendies qui l'ont touché ces dernières années, ce site garde toujours sa splendeur d'antan, mais nécessite d'être préservé et valorisé, ont estimé des visiteurs rencontrés sur les lieux.

Deux familles venues de Béjaïa en compagnie de leurs enfants, n'ont pas caché leur admiration pour ce merveilleux site qui offre aux visiteurs repos et détente.

"Nous avons l'habitude de venir à Tala Rana pour passer un peu de temps et profiter du calme ainsi que de la beauté des paysages.

Ici c'est plutôt calme par rapport au bruit prévalant durant les week-end à Tikjda", a avoué Massi, un adolescent de 17 ans, venu avec sa famille à Tala Rana.

L'opération d'aménagement lancée par les services du PND a porté également sur le nettoyage du site et l'aménagement de la route vers la source de Tala Rana.

"Ce site nécessite plus de valorisation.

Le balisage des circuits et la mise en place d'un système signalétique aurait un impact important sur le développement de cette zone", a jugé M. Dahmouche.

Les populations riveraines de Tala Rana, qui est une zone touristique du parc national du Djurdjura, "doivent aussi s'impliquer dans cette dynamique pour développer le tourisme de montagne via la création de gîtes pour les visiteurs souhaitant y séjourner", a estimé le même responsable.

## BÉNI ABBÈS

## Des équipements modernes pour améliorer les prestations postales

Les structures du secteur de la poste dans la wilaya de Béni-Abbès ont été renforcées par de nouveaux services via le guichet automatique des billets (GAB) dans le cadre de la modernisation des services postaux et financiers, a-t-on appris dimanche des responsables du secteur.

"A ce titre, nous avons procédé récemment à l'ouverture d'un espace libre-service des guichets automatiques de billets (GAB), au niveau de la principale agence postale du chef lieu de wilaya et ce, pour permettre aux usagers d'effectuer les différentes opérations de retrait, de consultation de soldes et virements monétaires à travers les trois (3) GAB", a précisé Ben Kaddour Nabil.

Outre cette opération, le bureau de poste de la commune d'Igli a été doté d'un GAB, en plus de la réhabilitation totale de celui de la localité de Ouled-Khoudir dans la perspective d'améliorer l'accueil du public et promouvoir les prestations de services en matière postale et financières. "Ces actions qui viennent en concrétisation de la première phase d'un programme de prise en charge complète des vingt (20) bureaux de poste que compte la wilaya, verra aussi la mise en service avant fin 2022, d'un bus postal itinérant, qui aura à sillonner les régions éloignées des grands centres urbains de la wilaya pour permettre aux habitants de ces zones d'effectuer les opérations postales courantes", a fait savoir M. Ben Kaddour.

Il a également fait part d'une seconde phase du même programme de prise en charge des bureaux de poste de la wilaya, qui verra, dès 2023, l'installation et la mise en service de deux GAB au bureau de poste de la commune de Kerzaz, et d'un autre au bureau de poste de la commune de Ouled-Khoudir, en plus de la dotation en GAB du siège de la wilaya et de l'établissement hospitalier public "Mohamed Ayoub" du chef lieu de wilaya.

La wilaya de Béni-Abbès, avec ses vingt agences et bureaux de poste, enregistre une densité postale d'un (1) bureau de poste pour 3.250 habitants, alors que la norme nationale est d'un bureau de poste pour 10.000 habitants, selon le même responsable.

APS

## SÉTIF

## 60 maisons d'édition à l'ouverture du 1<sup>er</sup> salon national du livre

Le premier salon national du livre s'est ouvert samedi à la maison de la culture

Houari-Boumediène de Sétif avec la participation de 60 maisons d'édition de différentes wilayas du pays.

Cette manifestation qui se poursuivra au 20 octobre a drainé dès son ouverture une foule de visiteurs vers les stands des exposants qui présentent des publications dans les divers domaines en langues arabe, amazighe et français.

Le secrétaire général du syndicat national des éditeurs, Yasser Abouyaha

Meziane, a affirmé dans une déclaration à l'APS que l'objectif de la manifestation est de créer un espace de rencontre entre les auteurs et les lecteurs et de relancer ce type d'activités après deux années d'absence liées à la pandémie de la Covid-19. Il a également relevé que le taux de lecture notamment chez les jeunes enregistre une progression en Algérie, relevant qu'en dépit des difficultés liées à la profession d'éditeur et l'augmentation du prix du papier, les éditeurs œuvrent au travers des salons et expositions à baisser les prix des

livres pour les rendre plus accessibles aux différentes catégories sociales".

M. Meziane a fait état d'un programme d'organisation de salons similaires à travers plusieurs autres wilayas du pays. Nombre de visiteurs rencontrés sur site ont salué la tenue de ce type de manifestations culturelles souhaitant voir de telles activités s'inscrire dans la durée et devenir une tradition. Organisé dans le cadre du soixantenaire de la fête de l'indépendance et la journée nationale de l'émigration (17 octobre), ce salon connaîtra parallè-

lement la tenue de plusieurs activités culturelles dont notamment des conférences sur "l'industrie du livre en Algérie", "le livre et les significations oubliées de la lecture", "le livre en Algérie, entre la garantie de l'immunité intellectuelle et la création de richesse" ainsi que des récitals poétiques donnés notamment par Lahcène Wahidi et Djamilia Zidane Adhimi.

Des ventes-dédicaces de nouvelles publications, des spectacles pour enfants et séances-débats ont aussi été programmés durant cette manifestation.

## DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

# Les mesures préventives prises par l'Algérie ont permis d'alléger les retombées de la récession économique mondiale (Premier ministre)

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a affirmé samedi à Alger que les mesures préventives prises par les pouvoirs publics avaient permis de réduire les retombées de la crise mondiale sur l'économie nationale, dans un contexte international difficile marqué par une récession économique.

Répondant aux questions des sénateurs lors d'une séance plénière consacrée à la présentation de la Déclaration de politique générale du gouvernement, présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, M. Benabderrahmane a souligné que "les mesures préventives prises par le Gouvernement sur l'orientation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et en application de ses instructions, à travers la mobilisation de tous les secteurs et départements ministériels, ont permis d'alléger les retombées de la crise".

Le Premier ministre a précisé, dans ce sens, qu'il s'agissait de mesures relatives à l'augmentation du pouvoir d'achat du citoyen, ainsi qu'à la préservation de l'activité économique et des emplois. Dans le secteur financier, M. Benabderrahmane a annoncé le parachèvement du projet de loi sur la monnaie et le crédit qui sera prochainement soumis au Gouvernement, mettant en avant les efforts de l'Etat visant à moderniser le secteur bancaire et les facilités décidées pour accélérer les délais de traitement des dossiers de crédits "considérablement réduits".

S'agissant du recouvrement fiscal, les amendements introduits aux textes fiscaux, notamment en vertu de la loi de finances (LF 2022) ont permis

d'augmenter de 5% les recettes fiscales ordinaires pour les sept premiers mois 2022, par rapport à la même période de 2021, et ce en dépit de la baisse des impôts et taxes, grâce à l'insertion progressive des recettes non déclarées et à l'élargissement des assiettes fiscales de manière générale.

Au cours du premier semestre 2022, environ 750.000 télé-déclarations ont été réalisées via le système "Jibayatic", soit une hausse de 30% par rapport à la même période de 2021 (575.000 télé-déclarations).

### Importation de véhicules : le gouvernement en passe de finaliser le cahier des charges

Evoquant l'importation et la vente de véhicules neufs, M. Benabderrahmane a précisé que le gouvernement était en passe de finaliser un nouveau cahier des charges, qui remédiera aux lacunes relevées dans le précédent système et mettra l'économie nationale à l'abri des pratiques illicites constatées par le passé.

Concernant l'autorisation d'importation des véhicules de moins de trois ans, il a fait savoir que le gouvernement y travaillait actuellement. Le Premier ministre a, en outre, souligné "l'avancement notable" du dossier d'établissement d'une véritable industrie automobile locale. Le



dossier est en bonne voie notamment suite à la convention-cadre signée, jeudi dernier, avec le groupe automobile Stellantis, en attendant la finalisation d'autres projets, a-t-il dit.

A propos du secteur agricole, M. Benabderrahmane a affirmé que celui-ci avait bénéficié de 130 milliards de dinars au titre du budget d'équipement pour 2021-2022, sous forme de subventions en faveur du développement de l'investissement agricole, de la régulation de la production et des projets structurels, rappelant l'augmentation du taux de subvention par l'Etat des engrais de 20% à 50%. Concernant la filière des viandes, le Premier ministre a plaidé pour une "nouvelle approche" de gestion de la filière, jugeant "honteux de voir les prix des viandes rouges atteindre 2.000 dinars le kilo alors que

c'est une filière subventionnée par l'Etat".

Pour réaliser la sécurité alimentaire, les pouvoirs publics ont également adopté une "nouvelle vision" pour garantir l'autosuffisance en matière de semences, selon le premier ministre qui a rappelé la création de la Banque nationale de semences qui constitue "une étape cruciale" pour couvrir les besoins en la matière.

"L'Algérie ne peut plus compter sur une large dépendance aux semences importées. Nous avons réussi à créer une banque de semences et allons lancer la banque nationale de gènes... nous ne pouvons être dépendants de l'étranger en matière de semences, étant une menace pour notre sécurité nationale en général", a-t-il soutenu. Le Premier ministre n'a pas man-

qué de souligner l'impératif d'"aplanir les difficultés en vue de réaliser un taux de 80% de couverture en termes de semences à l'horizon 2023".

M. Benabderrahmane a aussi répondu aux questions relatives aux "terres arides" et les terres exploitées sans titres, précisant que le recensement de ces terres agricoles relevant des Domaines de l'Etat se poursuivait. "Des instructions ont été données en vue d'accélérer la régularisation des situations en suspens et d'engager un recensement global des exploitants sans documents à travers toutes les wilayas du pays". Concernant le renforcement des capacités de stockage en matière des eaux superficielles notamment la relance des projets gelés pour la réalisation des barrages es, le Premier ministre a indiqué que ces dernières étaient en cours d'examen dans le cadre du Plan d'action du Gouvernement actuel pour "préserver notre sécurité hydrique qui fait du dessalement de l'eau de mer une source importante d'eau potable (60%) suivi des barrages (20%) et des eaux souterraines (20%)".

La première série des projets prioritaires est composée de 5 stations de dessalement de l'eau de mer dont la capacité de chacune dépasse 300.000 m<sup>3</sup>/jour, à réaliser et à mettre en service en 2024.

## INDUSTRIE AUTOMOBILE Oran: des représentants du groupe "Stellantis" visitent le site du projet de l'usine de véhicules "Fiat"

Des représentants du groupe "Stellantis" de l'industrie automobile ont visité samedi le site devant accueillir l'usine de véhicules "Fiat" dans la commune de Tafroua (Oran), a-t-on appris auprès de la wilaya.

Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, qui accompagnait les représentants du groupe "Stellantis" lors de cette visite, a déclaré qu'il "œuvrera à accélérer le rythme des travaux de réalisation de cette usine pour la mettre en production le plus tôt possible, afin de concrétiser les démarches et les efforts de l'Etat accordés aux projets industriels qui s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement".

Le même responsable a également supervisé une rencontre avec des représentants du groupe "Stellantis", quatrième constructeur automobile mondial, qui compte la marque "Fiat" dans son portefeuille, en présence de cadres du Premier ministre et du ministre de l'Industrie. Au cours de cette rencontre, le wali a souligné qu'il fournira "toutes les facilités nécessaires" et veillera à la réalisation de ce projet "conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui attache une grande importance à ces projets". Un accord-cadre avait été signé jeudi dernier à Alger entre le ministre de l'Industrie et le constructeur automobile italien Fiat pour monter un projet de fabrication de véhicules dans la zone industrielle de Tafroua, dans la wilaya d'Oran.

## PÊCHE Une journée de sensibilisation sur la création des coopératives

Une Journée de sensibilisation au profit des professionnels de la pêche et des opérateurs économiques sur la création de coopératives de pêche, a été organisée samedi au port de pêche de Tamenfoust, à l'initiative de la direction de la pêche et de l'aquaculture (DPA) de la wilaya d'Alger.

Inscrite dans le cadre d'une campagne nationale, la Journée de sensibilisation des professionnels de la pêche, à laquelle ont pris part pêcheurs et porteurs de projets, a été marquée par un débat entre le collectif marin abordant diverses préoccupations des professionnels du secteur. Dans ce cadre, le directeur de la pêche et de l'aquaculture (DPA) de la wilaya d'Alger, Cherif Kadri a souligné que cette rencontre constituait "un travail anticipatif" qui vise à encourager les professionnels du secteur à s'organiser en coopératives dans les différentes branches du secteur, en attendant la promulgation prochaine du décret exécutif régulant ce type d'organisation professionnelle.

Il a dans ce sens expliqué que la création de coopératives devrait permettre d'"améliorer la situation socioéconomique des professionnels de la pêche et d'accompagner leurs ambitions, à travers la promotion de l'esprit de coopération et la baisse des coûts des produits et des services relatifs aux activités du secteur".

Les coopératives contribueront également, selon le directeur, à l'amélioration de la qualité de commercialisation de toutes les productions de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que la promotion des res-

sources humaines et la création d'emplois.

M. Kadri a assuré, par ailleurs, que les procédures de création des coopératives, devant comprendre au minimum cinq individus avec un capital variable, ont été simplifiées pour inciter les professionnels du secteur à y adhérer.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur a indiqué que la wilaya d'Alger comptait actuellement 28 coopératives activant dans les filières au ramendage des filets de pêche, la pêche artisanale, les sardinières, les chalutiers, et dans la transformation et la valorisation des produits de la pêche.

Au cours de cette rencontre, à laquelle ont pris part également des représentants de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture et des présidents d'associations qui activent dans ce domaine, les pêcheurs ont soulevé diverses préoccupations socio-professionnelles relatives notamment à la sécurité sociale et aux "lourdeurs administratives" dans le renouvellement de la carte bleue (autorisation de pêche).

D'autres ont proposé l'activation du rôle du comité chargé du secteur de la pêche dans les APC côtières, l'organisation d'opérations de nettoyage de certains ports de pêche ainsi que l'attribution des postes de pêcheurs. M. Kadri a assuré que la nouvelle vision de gestion des ports de pêche, dans le cadre de la création prochaine d'une autorité

portuaire, permettra une meilleure organisation de ces infrastructures, soulignant que les APC en coordination avec la DPA, peuvent toutefois "inscrire et concrétiser certains projets répondant à des préoccupations dans le cadre des programmes communaux de développement".

## BANQUE D'ALGÉRIE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables du 16 au 22 octobre 2022, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	138,19	146,62
1 EUR	134,06	142,27
1 GBP	153,02	162,43
100 JPY	94,08	99,85
1 CHF	138,22	146,67
1 CAD	99,94	106,08
1 DKK	18,02	19,12
1 SEK	12,16	12,91
1 NOK	12,83	13,62
1 AED	37,62	39,92
1 SAR	36,75	39,01
1 KWD	445,05	472,36

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	139,59	146,62
1 EUR	135,42	142,27
1 GBP	154,57	162,43
100 JPY	95,03	99,85
1 CHF	139,62	146,67
1 CAD	100,96	106,08
1 SEK	12,28	12,91

## AFRIQUE

## Les gouvernements africains appellent à accélérer l'allègement de la dette

Les gouvernements africains ont exhorté samedi les créanciers à accélérer l'allègement de la dette, estimant que les retards limitaient la croissance sur un continent confronté à toute une série de défis.

S'exprimant lors d'une conférence de presse en ligne du Fonds monétaire international (FMI), le ministre zambien des Finances Situmbeko Musokotwane a déclaré que l'allègement de la dette était un "vital" pour ramener l'économie mondiale "à la normale". "Notre capacité à participer à l'économie mondiale est limitée", a déclaré M. Musokotwane. "Tout ce que nous pouvons faire est d'exhorter nos partenaires, les créanciers, à considérer cela comme une question d'urgence. C'est ce que nous demandons. De la rapidité, de la rapidité, de la rapidité, voilà ce dont nous avons besoin", a-t-il insisté.

"Nous entrons dans une période très difficile au niveau mondial", a-t-il fait



observer, tout en ajoutant : "Nous ne voulons pas que l'endettement freine la croissance des pays africains, simplement parce que les créanciers sont trop lents à faire ce qu'il faut". Fin 2020, la Zambie était devenue le premier pays africain en défaut de paie-

ment depuis le début de la pandémie de coronavirus avec une dette extérieure estimée à 17,3 milliards de dollars. Le mois dernier, elle a obtenu un prêt de 1,3 milliard de dollars du FMI pour l'aider à rétablir la stabilité budgétaire.

Le G20 a convenu d'un

"cadre commun" pour la restructuration de la dette des pays les plus pauvres, mais sa mise en œuvre est lente. Plus tôt dans la semaine, le FMI a estimé que l'Afrique subsaharienne était confrontée à un "contexte le plus difficile depuis des années", la reprise de la région étant perturbée par une inflation galopante, des taux d'intérêt en hausse et un ralentissement mondial.

Le FMI a appelé à une meilleure mise en œuvre du "cadre commun", en soulignant que les niveaux d'endettement avaient augmenté mais que la hausse des taux d'intérêt mondiaux signifiait que l'accès au financement risquait de "devenir beaucoup moins clémente".

## TUNISIE

## Le FMI va débloquer 1,9 milliard de dollars de prêt

Le Fonds monétaire international (FMI) est parvenu à un accord avec le gouvernement tunisien qui va permettre le déblocage d'un versement de 1,9 milliard de dollars alors que la Tunisie fait face à de graves difficultés économiques.

Le principe a été arrêté entre les services techniques du FMI et les autorités tunisiennes, mais l'accord doit encore être validé par le conseil d'administration du Fonds, selon

un communiqué publié samedi. En échange de ce décaissement, le gouvernement tunisien s'est engagé sur un programme de réformes.

Il comprend notamment la fiscalisation de l'économie informelle, des mesures de soutien aux plus modestes, ainsi qu'un renforcement de la transparence au sein du secteur public. L'accord porte sur une durée de quatre ans.

## FRANCE

## EDF repousse le redémarrage de cinq réacteurs nucléaires

Le groupe Electricité de France (EDF) a annoncé, samedi, avoir repoussé le redémarrage de cinq réacteurs nucléaires dans un contexte de grève pour les salaires sur certains sites. Les mouvements sociaux peuvent "avoir un impact sur le planning de retour en production de certains réacteurs", a indiqué une porte-parole du groupe. "Pour les réacteurs en production, cela

peut se traduire par des baisses de puissance temporaire", a-t-elle ajouté. Ces retards vont d'un jour à près de trois semaines selon les réacteurs. EDF a ainsi actualisé sur son site la date de redémarrage de plusieurs réacteurs, sans toutefois dire dans quelle mesure ces retards étaient liés au mouvement social: Cattenom 1, Cruas 2 et 3, Saint-Alban 2 et Tricastin 3.

L'entreprise dénombre des

mouvements sociaux sur six sites vendredi. Les centrales nucléaires en grève pour les salaires ont reconduit vendredi leur mouvement pour le week-end. Ce mouvement vise à faire pression sur les négociations salariales des entreprises du secteur de l'énergie et notamment EDF, où une première réunion est prévue mardi. Si cette grève n'a pas d'incidence à ce stade pour le grand public et pèse

essentiellement sur les finances d'EDF, elle pourrait "impacter le calendrier" de remise à disposition de tranches nucléaires sur le réseau, la plupart des centrales en grève étant soumises à des opérations de maintenance, a indiqué vendredi Claude Martin, de la FNME-CGT. A l'approche de l'hiver, la France est fragilisée en raison d'une production électrique nucléaire au plus bas, liée à des travaux ou des

problèmes de corrosion sur une partie de ses réacteurs nucléaires. Elle ne peut pas aussi compter sur sa production hydraulique, amoindrie en raison de la sécheresse.

Le gestionnaire du réseau RTE avait jugé en septembre le risque de tension sur le réseau électrique cet hiver "accru" mais "maîtrisable" grâce à une forte mobilisation "en faveur d'économies d'énergie".

## PAKISTAN

## Le gouvernement promet au FMI de poursuivre les réformes après des inondations dévastatrices

Le ministre des finances pakistanais, Ishaq Dar, a promis aux prêteurs internationaux de poursuivre les réformes économiques engagées alors que, selon une nouvelle estimation, le pays aura rapidement besoin d'au moins 16 milliards de dollars pour se remettre des pires pluies de mousson en trois décennies.

Le ministre a également déclaré qu'une conférence de donateurs aurait lieu le mois prochain, espérant qu'elle puisse venir en aide au Pakistan sur le court et moyen terme. Le Fonds monétaire international (FMI) a versé 1,1 milliard de dollars au Pakistan à la fin du mois d'août 2022, dans le cadre d'une enveloppe de 6 milliards de dollars décidée en 2019 lorsque le gouvernement dirigé par le Premier ministre Shehbaz Sharif a accélééré la prise de réformes.

"Nous allons nous efforcer de réaliser avec succès ce pro-

gramme (de réformes), même si cela exige des sacrifices supplémentaires", a déclaré le ministre des finances pakistanais, en marge des réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI.

En agissant ainsi, le pays "envoie un signal positif à la communauté internationale et aux marchés" a précisé M. Dar, avant de saluer la réactivité des autres pays à l'égard d'Islamabad.

Une nouvelle étude, commandée notamment par la Banque

mondiale, a évalué les pertes du Pakistan liées aux inondations à 32,4 milliards de dollars et a estimé que le pays aurait besoin de 16,2 milliards de dollars pour la reconstruction et la réhabilitation, a indiqué le ministre. Quelque 1.600 personnes ont perdu la vie lors des inondations, qui ont fait 7 millions de déplacés et laissé craindre que de tels désastres se répètent plus fréquemment en raison du changement climatique.

## KENYA

## La couverture des importations à son plus bas niveau depuis sept ans

La couverture des importations du Kenya est tombée cette semaine à son plus bas niveau depuis sept ans, a annoncé la Banque centrale du Kenya dans sa mise à jour hebdomadaire des marchés financiers. Selon la mise à jour de la Banque du Kenya publiée vendredi soir, la couverture des importations s'est établie à 4,11 mois, soit l'équivalent de 7,29 milliards de dollars, contre 7,32 milliards de dollars ou 4,13 mois de couverture des importations la semaine précédente. La dernière fois que les réserves ont couvert 4,11 mois d'importations remonte à octobre 2015. Dans le même temps, la banque centrale a souligné que si la couverture actuelle des importations par les exportations du Kenya est légèrement supérieure aux quatre mois requis, elle est tombée en dessous des 4,5 mois de couverture recommandés par la Communauté de l'Afrique de l'Est.

## TANZANIE

## La présidente tanzanienne veut mettre fin aux exportations d'or illégales

La présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan a exhorté les autorités compétentes à prendre des mesures pour mettre fin aux exportations d'or illégales. S'adressant samedi à un rassemblement public à la fin de son déplacement d'une journée dans la région de Geita, la présidente Hassan a indiqué que des informations ont fait état de saisies d'or illégalement sorti du pays. "La région de Geita est l'un des principaux producteurs de minéraux du pays. Le ministère des Minéraux et les autres parties prenantes doivent s'assurer que notre or ne sort pas du pays illégalement", a-t-elle lancé lors d'une allocution télédiffusée par la Tanzania Broadcasting Corporation, organisme public, après avoir inspecté une affinerie d'or privée. La chef de l'Etat a dit que la Tanzanie a commencé à construire des affineries d'or destinées à ajouter de la valeur à l'or produit dans le pays. Elle a demandé au ministère des Minéraux de revoir les taxes imposées aux affineries d'or en activité afin de les rendre plus abordables. La présidente a également demandé à l'organisme public Geological Survey of Tanzania d'aider les mineurs artisanaux à identifier les zones propices aux activités minières.

## KHENCHELA 50 participantes à l'exposition régionale des produits de la femme rurale

Pas moins de 50 participantes venues des wilayas de Tébessa, Oum El Bouaghi, Batna, Souk Ahras et de Khenchela Souk ont pris part samedi à l'exposition régionale des produits de la femme rurale organisée à Dar El Fellah (maison de l'agriculteur) de la commune d'El Hamma (Khenchela).

L'exposition, montée par la Caisse régionale de mutualité agricole de Khenchela (CRMA) et dont l'ouverture a été présidée par le chef de l'exécutif, Mohamed Mahiout, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme rurale (15 octobre), a été marquée par l'exposition de divers produits agricoles et agroalimentaire, ainsi que des produits de l'artisanat.

Parmi les produits alimentaires exposés, le miel, les fromages, mais aussi les gâteaux et plats traditionnels des wilayas de Khenchela, Tébessa, Souk Ahras, Oum El Bouaghi et Batna, ainsi que des produits de l'artisanat d'art y compris la faïence, la poterie, dinanderie et bijoux, en plus de l'habit traditionnel, les produits d'industries de transformation, à l'instar des huiles essentielles et médicinales et articles de toilette.

Le wali de Khenchela a mis en avant l'importance du rôle de la femme dans le développement durable et l'autonomie pour contribuer au développement économique, rappelant des efforts de l'Etat visant la promotion de la femme rurale et son encouragement à investir par le biais de l'entrepreneuriat.

Le directeur local des services agricoles (DSA), Rachid Bouallegue, a indiqué, pour sa part, que cette exposition vise à exposer et à commercialiser des produits fabriqués par la femme rurale et vendus directement au consommateur pour briser le cycle de la médiation, mais également mettre en lumière les nombreux projets initiés par des femmes au foyer dont les bénéfices financiers reviennent à la famille et contribuent à améliorer ses conditions de vie.

Zoulikha Khouni, exposante et présidente de l'association "Anamel El mar'a erriffa" de la wilaya de Khenchela, a insisté sur l'importance de mettre en valeur les marchés de produits des femmes rurales qui sont de qualité, appelant les autorités locales, les Directions des services agricoles de chaque wilaya, de l'action sociale et de la solidarité à contribuer à la promotion de ces produits et de faciliter leur commercialisation.

Mme Khouni participe, en compagnie des représentants de l'association qu'elle préside, avec des produits alimentaires du village "Hala", dans la commune de Khirane, réputé pour sa confiture de pomme et son huile de figue de barbarie.

Pour sa part, Mme Rabiaia Dala, de la commune de Dhalaa, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, qui expose des produits laitiers, dont des fromages, a appelé à la nécessité d'ouvrir des marchés permanents pour ces produits qui offrent des opportunités d'emploi et des revenus pour de nombreuses familles rurales.

La Direction de la Caisse régionale de mutualité agricole de Khenchela a honoré, en marge de cette exposition régionale, 50 femmes rurales adhérentes aux CRMA des wilayas de Tébessa, Khenchela, Oum El Bouaghi et Souk Ahras pour les efforts qu'elles ont déployés pour améliorer l'économie locale et créer des emplois au profit des femmes au foyer, notamment dans les régions éloignées et isolées.

## TIPASA Un mort et 8 blessés dans des accidents de la route ces dernières 24 heures

Une personne a trouvé la mort et huit (8) autres ont été blessées dans des accidents distincts de la circulation, survenus ces dernières 24 heures sur le réseau routier de Tipasa, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la Protection civile de la wilaya. Le premier accident est survenu dans la nuit du vendredi à samedi, suite à une collision entre deux véhicules légers sur l'axe du chemin de wilaya (CW) N106 reliant Sidi Rached et Ahmar El-Ain, en causant la mort, sur place, d'une personne et des blessures plus ou moins graves, à deux (2) autres, est-il ajouté de même source.

Trois personnes ont été, par ailleurs, blessées lors du dérapage d'un véhicule, hier vendredi, sur le CW N4 à Damous, tandis que trois autres l'ont été dans un accident de la circulation sur l'autoroute Cherchell-Tipasa, a-t-on précisé de même source.

## DESSALEMENT DE L'EAU DE MER Lancement des premiers essais pour la mise en service de la station d'El Marsa

Les premiers essais pour la mise en service de la station de dessalement de l'eau de mer à El-Marsa (Alger Est) ont été lancés samedi, a indiqué un communiqué du Groupe Sonatrach supervisant ce projet.

Ces essais ont été lancés à l'occasion de la visite de travail et d'inspection effectuée par le PDG de Sonatrach, Toufik Hekkar, à la station où il a donné le coup d'envoi des premiers essais d'efficacité et de mise en service de cette station dont la capacité est de 12.000 m3, pour une première étape, un chiffre appelé à atteindre les 60.000 m3 après la mise en service définitive, précise la même source.

La réalisation de ce projet, confié à Sonatrach, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'urgence face au stress hydrique. Cette station contribuera à la consolidation des capacités d'alimentation et de distribution d'eau potable au profit des Algérois. La station de dessalement de l'eau de mer



d'El-Marsa est l'un des projets "stratégiques et vitaux" supervisés par les filiales de Sonatrach, en tête desquelles "Algerian energy

company" (AEC), souligne le communiqué, rappelant les efforts de Sonatrach visant, à travers le soutien au contenu local, à "asseoir des

bases solides devant réaliser une véritable stratégie industrielle en matière de dessalement de l'eau de mer en Algérie".

## ORAN Bientôt une maison de la lavande à Ain El Kerma (association)

L'Association pour la promotion de la femme rurale "Main dans la main" à Oran envisage de créer une maison de la lavande à la ferme de la commune d'Ain El Kerma, pour mettre en valeur le savoir-faire des femmes rurales dans la plantation et la valorisation des plantes aromatiques dans les champs, a-t-on appris samedi après de cette association.

Celle-ci œuvre à concrétiser ce projet après la réussite de l'expérience de culture du plant de lavande, qui s'est déroulée pour la première fois à Oran cette année, sur une superficie d'environ 1 hectare dans un champ de la zone agricole et littorale d'Ain El Kerma, a fait savoir le responsable de cette association, Allou Baba Ahmed, en marge d'une exposition de produits agricoles et artisanaux originaux organisée à la maison des jeunes du quartier hai "Barki" d'Oran, à l'occasion de la journée internationale de la femme rurale.

L'association a pu réaliser une récolte de lavande originale et natu-

relle dès la première année de culture ce qui l'incitera, les des deux prochaines années au cours desquelles la récolte sera abondante, à expérimenter l'extraction de l'huile essentielle de cette plante, qui est utilisée dans les cosmétiques et comme tisane, a ajouté Mme Baba Ahmed. Dans le cadre de ce projet, la même association organisera des sorties et des visites orientées vers ce champ pilote naturel, permettant aux visiteurs de découvrir le savoir-faire des femmes rurales dans la plantation de la lavande et l'introduction de ce produit, qui fait partie d'un patrimoine ancestral, selon la même intervenante, initiatrice du projet.

Elle a souligné que ce champ sera une destination pour les amateurs de plantes aromatiques afin d'admirer cette plante qui fleurit d'août à septembre pour un réconfort psychologique, surtout que la ferme se trouve non loin de la mer. L'exposition des produits agricoles et artisanaux du terroir a été l'occasion pour l'association "Main dans la main" pour présen-

ter différentes expériences agricoles qu'elle a menées, visant à développer l'activité agricole des femmes rurales, notamment la culture du safran, du "moringa" et l'élevage des vers à soie, ainsi que sur la formation de 50 femmes ayant obtenu un diplôme délivré par l'Institut technologique spécialisé en agronomie, dans le cadre de la concrétisation de l'accord conclu entre l'association et l'Institut.

Cette exposition, organisée par l'association avec la participation d'une dizaine d'exposants, met en exergue les performances de femmes dans le domaine de la fabrication du savon, des huiles essentielles et aromatiques, de l'apiculture, de la production d'huile d'olive, des gâteaux traditionnels et autres produits à base d'alfa.

A l'occasion de la journée mondiale de la femme rurale, environ 35 enfants de la maison de jeunes "Ibn Sina" (Oran) ont bénéficié d'une séance de formation sur la fabrication de l'argile, qui fait partie du patrimoine national.

## TÉBESSA Financement de 23 micro-projets en faveur des femmes rurales depuis 2020

Vingt trois (23) femmes rurales de la wilaya de Tébessa ont bénéficié d'aides financières depuis 2020 pour la création de micro-projets, a-t-on appris samedi du directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

S'exprimant en tant qu'invité de la Radio locale de Tébessa à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme rurale (15 octobre de chaque année), M. Zineddine Kenzi a précisé que dans le cadre du dispositif de l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM), il a été procédé au financement de 23 projets au profit des femmes au foyer des zones

rurales, répartis sur différentes communes de la wilaya. Le même responsable a déclaré que ces projets concernent l'élevage, la production des fromages, de tapis, l'habit traditionnel et l'industrie du cuir, entre autres, ce qui contribuera à donner un élan au développement local et à la préservation des métiers traditionnels menacés de disparition.

M. Kenzi a ajouté que l'antenne locale de l'ANGEM de Tébessa, avait financé depuis 2020, pas moins de 3.459 projets, dont 23 réservés aux femmes rurales, faisant savoir que des caravanes de sensibilisation sur les avantages accordés par l'Etat à cet égard, ont été

organisées en collaboration avec plusieurs secteurs au profit de cette frange sociale.

De son côté, la directrice du tourisme et de l'artisanat (DTA), Amina Belghith, a révélé qu'au cours de l'année 2021, au moins 19 caravanes de sensibilisation ont été organisées au profit des femmes rurales pour les informer des méthodes d'attribution des crédits de financement de projets, au titre de divers dispositifs d'aide à l'emploi.

Dans le même contexte, a affirmé Mme Belghith, que 1.637 femmes ont bénéficié entre janvier et décembre 2021, d'actions de qualification dans les domaines du

tissage, de la poterie, de fabrication de tapis, filature de laine et cuir, fabrication des fromages et autres.

Pour sa part, le chef de l'exécutif local, Khalil Said, a valorisé les efforts déployés par divers secteurs afin de promouvoir la femme rurale et de l'intégrer dans le monde du travail, considérée comme élément efficace et une valeur ajoutée, appelant à une coordination entre les différents secteurs à l'instar de la formation professionnelle et cela dans le but d'offrir des spécialités répondant aux besoins du monde rural et aux préoccupations de la population de ces régions.

## INONDATIONS AU NIGERIA

### 500 morts et 1,4 million de déplacés depuis juin

Plus de 500 personnes sont mortes depuis juin dans les inondations les plus meurtrières de la décennie au Nigeria provoquées par des pluies exceptionnelles, forçant 1,4 million d'habitants à fuir leurs foyers, selon les autorités.

Depuis le début de la saison des pluies, de nombreuses régions du pays le plus peuplé d'Afrique ont été ravagées par les inondations, faisant craindre une aggravation de l'insécurité alimentaire et de l'inflation.

"Plus de 1,4 million de personnes ont été déplacées, environ 500 sont déclarées mortes" et 1.500 autres blessées dans les inondations, a affirmé mardi le ministre nigérian des Affaires humanitaires.

Plus de 45.000 maisons et 70.000 hectares de terres agricoles ont également été complètement détruits, ajoute le communiqué de la directrice adjointe de l'information du ministère, Rhoda Ishaku Iliya. Un porte-parole de l'Agence nationale de gestion des urgences (NEMA), Manzo Ezekiel, a déclaré mercredi que le bilan du communiqué date du weekend dernier.

La saison des pluies commence généralement en juin, mais les inondations ont été particulièrement meurtrières entre "août et septembre", a affirmé M. Ezekiel.

"Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour porter secours aux



personnes touchées par les inondations", a assuré Nasir Sani-Gwarzo, un responsable du ministère des Affaires humanitaires.

Vendredi, 76 personnes sont mortes dans un accident de bateau dans l'Etat d'Anambra (sud-est), lorsque la crue du fleuve Niger a provoqué son naufrage.

Des précipitations importantes sont à nouveau attendues au Nigeria dans les prochaines semaines -la saison des

pluies prend généralement fin en novembre dans le Nord et en décembre dans le Sud-, faisant craindre davantage de dégâts.

Outre la pluie, les inondations sont également provoquées par la libération d'eau de plusieurs barrages, un processus censé prévenir les inondations.

En 2012, des inondations particulièrement meurtrières avaient fait 363 morts et 2,1 millions de déplacés.

## COLOMBIE

### Au moins 20 morts dans un accident d'autocar

Au moins 20 personnes ont trouvé la mort et 15 autres blessées dans un accident d'autocar survenu samedi dans le sud-ouest de la Colombie, a indiqué la police. Parmi les blessés figurent une fillette de trois ans et un garçon de huit ans. L'accident est survenu sur

l'autoroute panaméricaine et "malheureusement, nous avons un bilan de 20 morts", a indiqué à la presse le capitaine de la police responsable de la circulation du département de Nariño.

L'autocar qui circulait entre le port de Tumaco et la ville de Cali, s'est renversé

sur la chaussée tôt samedi en raison d'une "défaillance mécanique", a ajouté cette source. Selon le colonel Oscar Lamprea, chargé de la circulation et des transports au sein de la police nationale, "l'hypothèse est une panne au niveau du système de freinage". Selon les conclusions

préliminaires, le conducteur a perdu le contrôle de l'autocar à la sortie d'un virage, alors que la visibilité était réduite en raison du brouillard. Les secours sont intervenus durant plus de neuf heures pour dégager les blessés dans différents hôpitaux de la région.

## FRANCE

### Neuf hommes s'évadent d'un centre de rétention

Neuf hommes sont recherchés après s'être évadés samedi d'un centre de rétention administrative (CRA) installé dans une école de police près de Rouen, dans l'ouest de la France, selon une source policière.

"Les neuf retenus se sont évadés aux alentours de 22H00 (vendredi, ndlr) en brisant un mur", a indiqué cette source policière confirmant une information de presse. Selon la source policière,

les recherches sont rendues "difficiles" en raison de la situation en bordure de forêt, du centre de rétention administrative (CRA), où sont retenus les immigrés en situation irrégulière dans l'attente de leur expulsion.

Le syndicat Unsa police de Seine-Maritime a réagi pour demander la réalisation de travaux dans ce centre considéré comme vétuste, "pour la sécurité" du personnel.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

### Une mère et ses trois enfants meurent dans un incendie

Une mère et ses trois enfants ont été retrouvés morts, calcinés dans l'incendie qui a consumé une dizaine de maisons à Bukavu, ville de l'est de la République démocratique du Congo, a indiqué samedi un responsable locale.

"Quatre personnes ont perdu la vie dans un incendie survenu la nuit de vendredi à ce samedi sur avenue

Hewa Bora au quartier Nyalukemba, dans la commune d'Ibanda" à Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu, a déclaré Déo Kurasa, chef de Nyalukemba, un quartier populaire.

"L'incendie est survenu aux environs de 22 heures" non loin du cimetière de la Ruzizi, pendant que les victimes dormaient", a-t-il

détaillé. Selon M. Kurasa, "le feu est venu d'une maison en étage, construite en planches, avant d'embraser une dizaine d'autres. Les victimes sont : l'épouse d'un militaire en mission de service dans le territoire de Mwenga, et ses trois enfants".

Deux autres enfants de la même famille "ont été sauvés de justesse par les habi-

tants qui sont intervenus un peu tard", a expliqué le chef du quartier. "Les restes des corps des victimes viennent d'être enterrés sur ordre du commandant de la 33e région militaire qui a envoyé une délégation sur place", a-t-il affirmé. D'après les habitants, le feu serait parti d'un brasero non éteint, laissé à côté d'un générateur électrique.

## CALIFORNIE

### Un homme arrêté après une série d'homicides

Un homme de 43 ans a été arrêté samedi par la police de Stockton, aux Etats-Unis, en relation avec six homicides qui ont ébranlé depuis l'an dernier cette ville du centre de la Californie.

Wesley Brownlee a été placé en garde à vue samedi matin après être parti "en chasse" d'une autre victime éventuelle, a relaté le chef de la police locale Stanley McFadden en conférence de presse.

"Il était en mission pour tuer", a affirmé le policier, ajoutant que M.

Brownlee portait une arme à feu lorsqu'il a été appréhendé.

"Nous sommes sûrs d'avoir empêché un autre meurtre." Cinq hommes ont été tués dans un quartier de Stockton entre le 8 juillet et le 27 septembre dans des circonstances en partie similaires.

Un autre homme a été mis à mort en avril 2021 à Oakland, à 80 km à l'ouest de Stockton. Les victimes étaient âgées de 21 à 54 ans. Une femme a survécu à une attaque armée supposée avoir été perpétrée par M. Brownlee. Les enquêteurs

s'efforcent toujours de déterminer un mobile possible.

La ville californienne de Stockton, où résident 350.000 personnes, se situe à une soixantaine de kilomètres au sud de la capitale de l'Etat, Sacramento.

M. Brownlee devrait comparaître mardi devant un tribunal pour être inculpé, a déclaré la procureure locale Tori Verber Salazar, ajoutant que ses services examinent les éléments de preuve pour déterminer les charges qui seront retenues contre lui.

## GRÈCE

### Au moins deux morts dans des inondations en Crète

Les importantes inondations sur l'île de Crète, dans le sud de la Grèce, ont fait au moins deux morts dans la région d'Héraklion, d'après un nouveau bilan établi dimanche par les pompiers. Samedi, un homme, âgé d'une cinquantaine d'années, avait été retrouvé mort dans la station balnéaire d'Agia Pelagia après s'être retrouvé piégé dans sa voiture quand des pluies torrentielles ont commencé à s'abattre.

Sa passagère de 49 ans qui était recherchée depuis samedi a finalement été retrouvée morte dans la mer dimanche, ont précisé les pompiers.

Ces deux personnes se rendaient à Héraklion pour travailler, selon la chaîne de télévision publique ERT. A partir de samedi 10h30 locales (07h30 GMT), un déluge de pluie s'est abattu sur le nord-est de la Crète, en particulier sur la région d'Héraklion.

Les pompiers et les secours restaient mobilisés dimanche pour aider les habitants désespérés face à ces inondations exceptionnelles.

La protection civile, placée en état d'alerte, a demandé à la population d'être vigilante pour la journée de dimanche en Crète et dans les îles aux alentours, Rhodes, Karpachos, Kastellorizo et Kassos. Le ministre adjoint de l'Intérieur devait se rendre sur place dimanche pour établir l'étendu des dégâts. Plus de 15 magasins, principalement des restaurants de luxe, ont été endommagés, à Agia Pelagia qui accueille généralement une clientèle fortunée, selon ERT.

Les médias locaux font état d'importants dégâts dans d'autres villages des bords de mer où les rues sont devenues de véritables rivières emportant tout sur leur passage et où plusieurs habitations ont dû être évacuées.

## ESPAGNE

### Un bébé espagnol reçoit une greffe d'intestin pionnière

Une petite fille de 13 mois a reçu à Madrid la première greffe mondiale d'un intestin provenant d'une personne en fin de vie cardiaque, ont annoncé les autorités sanitaires espagnoles.

L'hôpital de La Paz a réussi "la première greffe d'intestin du monde après un don en asystolie", état d'insuffisance cardio-vasculaire, a annoncé l'autorité de santé de la région de Madrid dans un communiqué publié mardi.

La petite Emma "est déjà sortie de l'hôpital et se trouve en parfait état chez elle avec ses parents", Ana et Daniel, a précisé l'autorité de la région de la capitale espagnole.

Le don d'organe en asystolie se pratique chez les patients en fin de vie. Cette technique permet "après la certification du décès, que les organes puissent être conservés avec la perfusion de sang oxygéné", a expliqué l'autorité. Mais jusqu'à présent, cette technique "n'avait jamais été utilisée pour l'intestin, en considérant qu'elle ne serait pas valide pour cet organe", et "malgré le décès de 30% des patients en liste d'attente", a affirmé l'autorité. Trois ans de recherches et d'essais ont été nécessaires à plusieurs équipes de cet hôpital madrilène pour démontrer la faisabilité d'une telle opération avant sa réalisation.

L'Espagne demeurait en 2021 le champion mondial des greffes, avec 5% des dons d'organes dans le monde, alors qu'elle ne représente que 0,6% de la population du globe, selon l'Observatoire mondial des dons et des greffes.

## MEXIQUE

### Douze morts dans l'attaque d'un bar dans le centre du pays

Douze personnes ont été tuées et trois blessées par balles samedi dans l'attaque d'un bar de la ville d'Irapuato, dans l'Etat de Guanajuato (centre du Mexique), selon un bilan des autorités locales.

La municipalité d'Irapuato a "confirmé la mort de six hommes et six femmes", ainsi que les trois blessés, dans un communiqué qui ne donne aucune précision sur les assaillants ni le mobile de l'attaque.

## AIN DEFLA

## L'efficacité du dépistage précoce pour lutter contre le cancer du sein soulignée (spécialistes)

Le dépistage précoce constitue un "moyen efficace" pour lutter contre le cancer du sein et permet une "bonne" prise en charge médicale de la maladie, ont souligné, vendredi à Ain Defla des médecins, ayant participé à une randonnée pédestre à l'occasion d'octobre rose.

Le président de l'association des médecins spécialistes d'Ain Defla (AMSAD), organisateur avec l'association des randonneurs de Miliana de la 2e édition de la "Randonnée rose", Dr. Lyès Bendali, a souligné à l'APS, que le but de cette initiative est de "permettre aux malades et à leurs familles de sortir de la routine et de leur exprimer notre entière solidarité".

Le président d'AMSAD a ajouté que la randonnée est une occasion également pour insister sur la sensibilisation des femmes âgées de plus de 40 ans à faire une mammographie, estimant qu' "il est inadmissible qu'en 2022 des patients arrivent chez le médecin avec un cancer à un stade avancé".

Il a tenu à rassurer que le cancer est une maladie qu'on "peut soigner, mais qu'il doit être diagnostiqué précocement", rappelant, à l'occasion, que les moyens pour faire le dépistage existent.

De son côté, Dr Youcef Azaizia, médecin coordinateur et chef de service de la prévention au niveau de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Boumedfaa, a appelé les citoyens à "prendre de cette question de dépistage précoce en considération".

Le Pr. Nabil Benachenhou, chirurgien sénologue, a rassuré de son côté que "le cancer du sein est une maladie qu'on guérit bien et notre souhait en tant que praticiens, est de découvrir cette maladie à ses débuts".

Il a appelé également les femmes à "être vigilantes", en soulignant que sa participation à la randonnée organisée dans le cadre d'octobre rose est "en solidarité avec les malades atteints d'un cancer du sein".

Le président de l'association El Fedjr, d'aide aux personnes atteintes du cancer, de la wilaya de Blida, Dr. Mokrachi El-Hadj, a estimé, quant à lui, que le dépistage est "accessible" notamment pendant ce mois d'octobre "où pratiquement tous les centres d'imagerie réduisent de moitié le coût de la mammographie", a-t-il dit.

Dr. Mokrachi a salué à cette occasion "les pouvoirs publics d'avoir pensé à ouvrir des centres de prise en charge des cancéreux dans plusieurs wilayas du pays, en particulier celles du Sud".

A propos de l'importance du dépistage, le président de l'association des randonneurs de Miliana, Benyoucef Bengoufa, a déclaré pour sa part: "nous essayons de sensibiliser en premier lieu les femmes qui habitent dans les régions rurales en vue de casser le tabou de la peur de se faire dépister".

Notant que cette campagne de sensibilisation, à laquelle ont pris part plusieurs associations, des médecins, des malades et leurs familles, venus de plusieurs wilayas, a eu lieu au niveau de la forêt d'Ain Nsour, située à une quinzaine de kilomètres au nord de la ville de Miliana.

Vers midi, les dizaines de participants ont organisé une randonnée pédestre à "El Mouroudj", un site touristique situé au sommet du mont Zaccar, à plus de 1500 mètres d'altitude, le point culminant de la Dahra.

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

## 10 nouveaux cas et aucun décès

Dix (10) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 4 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 270740, celui des décès demeure inchangé (6881 cas), alors que le nombre des patients guéris passe à 182360 cas.

Par ailleurs, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, note la même source, relevant que 47 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

## HYGIÈNE DE VIE

## Le ministère de la Santé publie un guide d'information et d'éducation sanitaire

Un ouvrage d'information et d'éducation sanitaire et thérapeutique, permettant à la population en générale d'adopter une bonne hygiène de vie, a été publié par le ministère de la Santé.

Intitulé "Guide alimentaire et d'hygiène de vie", la publication a été élaborée dans un objectif d'information et d'éducation, permettant aux professionnels de la santé de "dispenser une éducation sanitaire et thérapeutique réaliste aux patients et à la population en générale, notamment aux familles pour leurs permettre d'acquiescer des compétences pour adopter une bonne hygiène de vie dans tous les milieux de vie", peut-on lire. Ces compétences visent à "répondre aux besoins en nutriments de l'organisme, de préserver ou améliorer sa santé et réduire le risque de maladies chroniques", est-il précisé.



Composé de 99 pages et incluant des conseils pratiques, il traite différents thèmes liés aux principes d'une bonne hygiène de vie dont l'alimentation saine de l'adulte, l'activité physique, le surpoids-obésité, le tabagisme et le sommeil ainsi

que la gestion du stress. Le guide est défini par ses concepteurs comme étant "un outil simple, mettant en lumière la relation entre l'hygiène de vie et santé", tenant compte des nouvelles connaissances relatives, entre autres, aux habitudes

alimentaires à intégrer à notre vie quotidienne pour faire des choix alimentaires sains (...), nécessaires à la prévention et au traitement des maladies non transmissibles et où l'éducation nutritionnelle joue un rôle capital".

## CÉCITÉ

## Appel au dépistage précoce (Spécialiste)

Le chef de service ophtalmologie à l'Etablissement hospitalier Mustapha Pacha, Pr. Ourida Ouhadj a affirmé, jeudi à Alger, que la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), la cataracte, la rétinopathie diabétique et le glaucome sont parmi les pathologies qui entraînent la cécité, ce qui requiert leur prise en charge précoce.

Lors d'une rencontre scientifique, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la vue, la spécialiste a relevé, sur la base d'une étude réalisée par le ministère de la Santé au cours des dernières années, "la prévalence de quatre pathologies affectant les yeux et entraînant la cécité, à savoir, la cataracte notamment chez la catégorie d'âge de 40 ans et plus (13,8%), la rétinopathie diabétique (2,4%), la DMLA (2,1%), ainsi que le glaucome (4,6%)".

Pr. Ouhadj a rappelé, à l'occasion, les engagements de l'Algérie depuis octobre 2009 et la signature de la Déclaration de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) "Vision 2020" pour l'élimination des principales causes de la cécité.

La spécialiste a focalisé, dans son intervention, sur deux pathologies oculaires qui causent la cécité en Algérie, à savoir la DMLA et la rétinopathie diabétique.

Pour la DMLA, Pr Ouhadj a indiqué que les symptômes se manifestent à travers des troubles de vision, l'apparition de lignes ondulées et d'une tâche noire au centre de la vision, ce qui empêche la personne atteinte de faire ses activités quotidiennes convenablement. Outre les facteurs génétiques, l'intervenante a cité parmi les facteurs de risque de la DMLA, celui de l'âge avec un taux de 1% notamment chez la catégorie des 55 ans, avec l'augmentation du risque d'un tiers à l'âge de 75 ans, en sus des facteurs environnementaux, comme le tabagisme et l'obésité, a-t-elle expliqué.

Selon la spécialiste, il existe deux formes de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA): la première est la forme atrophique (ou sèche) correspondant à une atrophie de la macula, et peut se développer avec le temps et provoquer une exsudation (saignements) à mesure que la personne prend de l'âge.

Il n'existe que des traitements préventifs dans ce cas, précise Pr. Ouhadj.

La deuxième forme est la forme néovasculaire (exsudative ou humide), provoque une diminution sévère de l'acuité visuelle et une exsudation (saignement des vaisseaux et œdèmes), a-t-elle souligné, précisant que cette forme peut être

traitee et le patient atteint peut guérir.

S'agissant de la rétinopathie diabétique qui apparaît chez les diabétiques en raison de l'instabilité de la maladie, la spécialiste a insisté sur la nécessité de faire un fond d'œil pour la prise en charge précoce de la maladie.

A cette occasion, Pr. Ouhadj a relevé la nécessité de maintenir la stabilité du diabète et de l'hypertension artérielle afin d'éviter la destruction par ces deux maladies, des veines oculaires, et partant éviter la cécité, regrettant qu'une catégorie de personnes actives soit exposée à cette maladie qui les empêche parfois d'atteindre l'âge de la retraite.

Quant au traitement, elle a précisé que toutes les maladies à l'origine de la cécité sont bien prises en charge, en fournissant les médicaments indiqués notamment pour les cas nécessitant un traitement précoce.

Par ailleurs, elle a mis en garde contre l'utilisation excessive par les enfants des outils technologiques tels les téléphones portables et les micro-ordinateurs, qui entraînent des troubles neurologiques et visuels, appelant les parents à opter pour les moyens pédagogiques afin de protéger les enfants de la dépendance à ces outils.

## GRIPPE SAISONNIÈRE

## 49.000 doses de vaccin pour la wilaya de Constantine

Un total de 49.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière ont été fournies à la wilaya de Constantine au titre de la campagne 2022-2023, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la Santé.

S'exprimant en marge du lancement de la campagne, dont le coup d'envoi a été donné à partir de la polyclinique de la cité des Muriers, au chef-lieu de wilaya, le chargé de la communication et de l'informa-

tion au sein de cette direction, Amir Aidoune, a indiqué que cette quantité de doses de vaccin est "suffisante" pour répondre à la demande exprimée par les structures de santé de la wilaya.

Le responsable a souligné dans ce contexte que toutes les procédures organisationnelles relatives à la sélection des espaces devant abriter l'opération de vaccination ont été finalisées, faisant savoir que 65 centres de vaccination ont été

mobilisés. La campagne de vaccination cible en priorité les personnes âgées, les patients atteints de maladies chroniques, les enfants, les femmes enceintes et les personnels du secteur de la santé, a-t-il rappelé, ajoutant que l'opération vise à éviter des cas de grippe graves et des hospitalisations durant cette période "sensible".

M. Aidoune a également mis en exergue l'importance des médias dans la

sensibilisation sur la vaccination contre la grippe saisonnière.

Il est à noter que des spots et des affiches publicitaires renseignant sur les précautions à prendre pour éviter la propagation de la grippe ont été mises à la disposition des citoyens à travers les établissements de santé et des campagnes de sensibilisation sont programmées au niveau des places publiques.

## PANDEMIE DE COVID-19

# Réunion du comité d'urgence de l'OMS pour évaluer la pandémie

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a réuni jeudi son comité sur la pandémie de Covid-19 pour évaluer s'il faut maintenir le plus haut degré d'alerte face au virus, plus de deux ans après avoir décrété l'urgence mondiale.

Le comité se réunit tous les trois mois pour faire le point et décider s'il faut maintenir cette mesure exceptionnelle.

L'OMS n'a pas précisé à quelle date les conclusions du comité seraient publiées.

La réunion à huis clos des experts était présidée comme d'habitude par le professeur français Didier Houssin.

L'OMS a décrété l'alerte mondiale - une urgence de santé publique de portée internationale dans le jargon technique - le 30 janvier 2020.

Le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a pour la première fois qualifié, le 11 mars 2020, la situation de pandémie. Reprenant une formule qu'il utilise régulièrement ces dernières semaines, le Dr Tedros a souligné jeudi devant le comité que "nous n'avons jamais été dans une meilleure



position pour mettre fin à l'urgence sanitaire mondiale".

Il a souligné que le nombre de décès signalés chaque semaine est proche de son plus bas niveau jamais enregistré depuis le début de la pandémie, et fait valoir que les deux tiers de la population

mondiale sont vaccinés, dont 75% du personnel de santé et des personnes âgées.

"Mais notre travail n'est pas encore terminé", a-t-il assuré, en expliquant qu'il existe encore de "grandes disparités dans les taux de vaccination": les trois quarts des personnes

vivant dans les pays à faible revenu n'ont ainsi pas encore reçu une seule dose de vaccin.

Il a également souligné que la plupart des pays avaient levé les mesures visant à limiter la propagation du virus et déploré à nouveau que la plupart des pays aient considérablement réduit la surveillance de l'épidémie et les activités de dépistage et de séquençage du virus, ce qui empêche les experts de suivre ses mutations. Au 13 octobre, l'OMS comptabilisait plus de 620 millions de cas officiellement confirmés, un nombre sans doute très inférieur à la réalité tout comme celui des plus de 6,5 millions de morts répertoriés. "Plusieurs pays en Europe signalent actuellement une augmentation des cas, des hospitalisations et des décès liés au Covid-19", a indiqué le Dr Tedros.

## Etats Unis : la FDA autorise les nouveaux vaccins de rappel contre la COVID-19 pour les groupes d'âge plus jeunes

L'Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux (FDA) a autorisé mercredi les vaccins de rappel contre la COVID-19 mis à jour de Moderna et de Pfizer-BioNTech pour les enfants à partir de cinq ans. Ces vaccins de rappel ont pour but d'offrir une meilleure protection contre la COVID-19 provoquée par

le variant Omicron, selon la FDA. La FDA a autorisé les vaccins de rappel mis à jour de Pfizer-BioNTech pour les enfants de cinq à 11 ans, et les vaccins de Moderna pour les enfants de six à 17 ans.

Ces vaccins sont administrés au moins deux mois après l'achèvement de la première série de vaccins en deux doses ou la

plus récente dose de rappel de première génération.

Les nouveaux vaccins de rappel de Pfizer-BioNTech ont été autorisés pour les personnes âgées de 12 ans et plus en septembre, tandis que les vaccins de Moderna étaient déjà autorisés pour les adultes de 18 ans et plus.

## Congo: levée d'une série de restrictions liées au Covid-19

Les autorités congolaises ont annoncé samedi la levée d'une série de restrictions contre l'épidémie de Covid-19, qui a fait près de 400 morts dans le pays entre 2020 et 2022, selon un communiqué officiel lu à la télévision publique.

Le Comité de coordination de la lutte contre le Covid-19 a décidé de la levée de l'état d'urgence sanitaire, qui était en vigueur depuis mars 2020, sur l'ensemble du territoire national, ainsi que la fin de l'obligation de porter un masque. Par ail-

leurs, la présentation d'un test RT-PCR négatif par les passagers à l'entrée et à la sortie du Congo n'est plus exigée depuis le 13 octobre, a indiqué le porte-parole du gouvernement Thierry Mougalla.

La fin de la réquisition des personnels médicaux a également été décidée par le comité de coordination, présidé par le chef de l'Etat Denis Sassou Nguesso. Les autorisés justifient cette décision par une baisse considérable du nombre de malades. "La majorité des

sites dédiés à la prise en charge ne reçoivent plus de cas Covid-19", et il s'observe "un ralentissement notable des hospitalisations depuis le 18 mars 2022, soit environ 20 semaines, seul es deux hospitalisations pour Covid-19 ont été enregistrées dont un décès survenu le 25 mars 2022", selon le communiqué. "Il n'y a plus aucune pression sur les services de santé.

Le pays n'enregistre plus de décès liés à la Covid-19 depuis plus de 20 semaines", ajoute le communiqué. Une

cellule de veille et une structure de vaccination au sein du ministère de la Santé restent néanmoins actives.

En janvier 2022, Brazzaville avait rouvert ses frontières aériennes, terrestres et maritimes, fermées dès l'apparition des premiers cas de la maladie en mars 2020.

Le Congo a enregistré 386 décès dus au Covid-19 sur 24.837 cas, selon les derniers chiffres publiés jeudi par le bureau Afrique de l'Organisation mondiale de la santé.

## EPIDÉMIE D'EBOLA

### L'Ouganda confine deux districts

Le président ougandais Yoweri Museveni a ordonné samedi le confinement de deux districts à l'épicentre de l'épidémie d'Ebola en cours, avec interdiction des déplacements, couvre-feu et fermeture des lieux accueillant du public. Selon le ministère de la Santé, la fièvre hémorragique a causé la mort de

19 personnes et 58 cas ont été confirmés dans le pays depuis le signalement du premier malade, le 20 septembre.

Les autorités affirment que les cas sont concentrés dans les districts centraux de Mubende et Kassanda et que l'épidémie n'a pas atteint Kampala, la capitale de 1,5 million d'habitants, mal-

gré les tests positifs au virus d'un couple dans la capitale.

Lors d'une allocution télévisée, M. Museveni a ordonné le confinement immédiat des deux districts, avec couvre-feu du crépuscule à l'aube, interdiction de déplacement et fermeture des marchés, bars et églises pour 21 jours.

## NAMIBIE

### Une épidémie de fièvre aphteuse signalée

La Namibie est touchée par une nouvelle épidémie de fièvre aphteuse dans la région du Zambèze, située à l'extrême nord-est du pays, ont indiqué des responsables agricoles dans un communiqué diffusé samedi.

La vétérinaire en chef du pays, Albertina Shilongo, a

dit que les zones des circonscriptions de Kabbe Sud et Nord ont été déclarées zones infectées par la fièvre aphteuse, tandis que toute la région du Zambèze est déclarée zone de gestion de la maladie (DMA). Une surveillance intensive de la fièvre aphteuse visant à déterminer

l'étendue de l'épidémie est en cours, a indiqué Mme Shilongo, ajoutant que le déplacement de tous les animaux biongulés à l'extérieur et à l'intérieur de la zone contrôlée a été interdit, avec effet immédiat. Le gouvernement a également interdit le transport de marchandises

potentiellement infectieuses à partir des zones contrôlées ou les traversant, telles que les cuirs, les peaux, les trophées de chasse, l'herbe et les matières végétales.

La vaccination des animaux touchés par la fièvre aphteuse débutera la semaine prochaine.

## TANZANIE

### 3 personnes décédées et 74 malades après avoir consommé de la viande de tortue

Au moins trois personnes sont décédées et 74 autres sont tombées malades après avoir mangé de la viande de tortue présumée toxique dans la région tanzanienne de Lindi (sud), a déclaré mercredi un responsable.

Khery Kagya, responsable sanitaire de la région de Lindi, a expliqué que les victimes avaient consommé la semaine dernière de la viande de tortue présumée toxique dans le village côtier de Rushungu du district de Kilwa, au bord de l'océan Indien.

Selon lui, des pêcheurs du village ont vendu la viande de tortue à des villageois qui ne se méfiaient pas et qui sont tombés malades quelques heures après avoir mangé cette viande.

Il a précisé que les victimes qui sont décédées étaient un adulte et deux enfants, ajoutant que trois des villageois étaient dans un état critique et recevaient des soins intensifs à l'hôpital public Sokoine.

M. Kagya a indiqué qu'après avoir consommé la viande, des villageois avaient commencé à vomir de manière continue, tandis que d'autres avaient des maux de ventre. Pili Mande, commandant de la police régionale de Lindi, a annoncé que la police avait ouvert une enquête sur cette affaire.

Le gouvernement tanzanien a interdit la consommation de viande de tortue pour des raisons de conservation, mais certains pêcheurs peu scrupuleux en vendent illégalement.

La chair de certaines tortues est toxique.

## LA VARIOLE DU SINGE

### Plus de 70.000 cas dans le monde (OMS)

Plus de 70.000 cas de variole du singe ont été enregistrés depuis le début de l'épidémie en mai, a annoncé mercredi l'OMS tout en appelant à la prudence même si le nombre de nouveaux cas baisse.

Le directeur de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus a annoncé que plus de 70.000 cas et 26 morts ont été enregistrés cette année avec 42.000 cas recensés sur la région Amériques et presque 25.000 en Europe.

"Au niveau global, le nombre de cas baisse mais la semaine dernière 21 pays ont vu leur nombre de cas s'accroître, surtout dans la région Amériques qui comptabilise près de 90% des cas de la semaine dernière", a-t-il précisé dans une conférence de presse à Genève.

"Une épidémie qui ralentit peut être une épidémie plus dangereuse, car on peut penser que la crise est terminée et baisser notre prudence", a-t-il ajouté en confirmant que l'organisation travaillait avec les pays pour augmenter leurs capacités de suivi de l'épidémie.

"Nous sommes inquiets du nombre de cas au Soudan, surtout dans les camps de réfugiés à la frontière avec l'Ethiopie", a-t-il ajouté.

"Comme le Covid-19, la variole du singe reste une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI), et l'OMS va continuer à la traiter comme telle".

Depuis le début de l'épidémie, 107 pays membres de l'OMS ont enregistré de nouveaux cas, dont 39 sans nouveaux malades dans les 21 derniers jours.

Les Etats-Unis (26.723), le Brésil (8.147), l'Espagne (7.209), la France (4.043), La Grande-Bretagne (3.654), l'Allemagne (3.640), le Pérou (2.587), la Colombie (2.453), le Mexique (1.968) et le Canada (1.400), sont les 10 pays les plus touchés dans le monde et regroupent 87% des cas.

# TROUBLES BIPOLAIRES

## Les traitements réduisent la durée et l'intensité des crises

Souvent diagnostiqué avec retard, ce trouble de l'humeur se soigne pourtant d'autant mieux qu'il est pris en charge de façon précoce. Avoir une vie normale quand on est bipolaire, c'est possible

### Qu'est-ce qu'un trouble bipolaire ?

Des sautes d'humeur, qui n'en à jamais ressenti ? En raison d'un événement heureux ou malheureux, du temps qu'il fait, de la période du mois ou de l'année... Assez banales, elles sont rarement pathologiques. « En revanche, explique le Dr Raphaël Gourevitch, psychiatre à l'hôpital Sainte-Anne à Paris, si ces variations de l'humeur sont si intenses et prolongées qu'elles interfèrent avec le reste de la vie ou si les émotions qu'elles provoquent entraînent des répercussions majeures dans les relations avec les autres, cela devient pathologique.

Dès lors que ces émotions gagnent en intensité au point de perdre ses capacités d'adaptation en fonction des circonstances ou de l'interlocuteur, il devient urgent de consulter. » Surtout si cette situation se prolonge plus de 5 jours. Il s'agit peut-être d'un trouble bipolaire, appelé autrefois psychose maniaque-dépressive (PMD). Dans sa forme la plus typique, ce trouble de l'humeur se caractérise par une alternance de phases de dépression marquées par une humeur intensément triste, un grand ralentissement psychique et moteur, une grande inhibition avec perte d'intérêt et de plaisir pour les activités habituelles, une douleur morale pouvant aller jusqu'à des projets suicidaires...

### Phases dépressives et euphoriques alternent

Pratiquement en miroir, on constate des phases d'excitation pathologique qualifiées de maniaques, caractérisées par une humeur euphorique, une agitation, une accélération des processus de pensée, une augmentation de l'estime de soi pouvant aller jusqu'à une mégalomanie délirante... qui peut avoir des répercussions comportementales et sociales majeures.

Les formes atténuées de ces dernières sont appelées hypomaniaques, elles ne sont pas toujours repérées comme pathologiques et les patients en gardent même souvent un souvenir nostalgique !

En réalité, l'alternance des phases maniaques et dépressives n'est pas toujours aussi marquée. D'où un retard et un sous-diagnostic très fréquent, surtout qu'entre les crises, les malades ont une vie psychique et sociale normale dans la plupart des cas, au moins au début. « Il faut en moyenne une dizaine d'années et 4 ou 5 médecins différents avant que le trouble bipolaire ne soit identifié », précise le Dr Gourevitch. La maladie est donc très souvent diagnostiquée à un stade relativement avancé, alors que les personnes ont



déjà mis à mal leurs relations personnelles, sociales et professionnelles. « Bien que l'on n'en connaisse toujours pas la cause, il existe des facteurs génétiques associés à la maladie et les patients présentent probablement une fragilité intrinsèque », précise le spécialiste. Sur ce terrain vulnérable, certains événements de la vie, heureux ou malheureux, mais aussi le décalage horaire, la prise de certains médicaments (corticoïdes, antipaludéens ou antidépresseurs), la consommation de drogues ou d'alcool, voire la privation de sommeil, peuvent déclencher une première crise dépressive ou maniaque plus ou moins marquée. Parfois aussi, il n'existe ni facteur déclenchant manifeste, ni antécédents familiaux.

Un seul épisode maniaque devrait pourtant suffire à poser le diagnostic de trouble bipolaire chez un patient, pour faire consulter un médecin généraliste d'abord, puis éventuellement un spécialiste, un psychiatre, qu'il relève du secteur libéral ou d'un Centre médico-psychologique (CMP) de secteur\*, afin de bénéficier d'un avis médical et d'une orientation appropriée le cas échéant. Si l'on ne peut ja-

mais prévoir le déclenchement d'une première crise, en revanche, le dépistage précoce permet de mettre en route rapidement un traitement adapté. « Les régulateurs de l'humeur, ou thymorégulateurs, permettent de réduire la fréquence, la durée et l'intensité des épisodes maniaques ou dépressifs, et d'améliorer la qualité de vie entre les crises », poursuit le Dr Raphaël Gourevitch.

Parmi ces médicaments, le lithium reste la molécule de référence. Utilisé depuis les années 60, le traitement nécessite un bilan préalable, une prise très régulière et des dosages sanguins répétés afin de contrôler le taux de lithium dans le sang et l'absence d'effets secondaires, notamment sur le rein et la grande thyroïde.

« La plus grande difficulté, c'est que ce taux sanguin doit se trouver dans une fourchette étroite pour que ce médicament soit efficace, précise le spécialiste. En déca, il est inactif et au-delà, il peut entraîner des tremblements, des douleurs abdominales, des diarrhées, une confusion... » Un déséquilibré qui peut être provoqué par la déshydratation (fièvre, diarrhée, fortes chaleurs...) ou l'interaction avec

d'autres médicaments (anti-inflammatoires, diurétiques...).

Chez les patients ne supportant pas le lithium ou présentant des contre-indications, et même de plus en plus souvent en première intention, d'autres médicaments qui agissent sur l'humeur sont proposés : des antiépileptiques comme le valproate (Dépakote®), la carbamazépine (Tégretol®) ou la lamotrigine (Lamictal®) ; des antipsychotiques dits atypiques comme l'olanzapine (Zyprexa®) ou la rispéridone (Risperdal®). Leur efficacité sur la prévention des rechutes ne peut être évaluée qu'après plusieurs mois de traitement.

En phase aiguë, d'autres médicaments sont associés aux thymorégulateurs : des antidépresseurs (avec prudence), des somnifères, des anxiolytiques...

En cas de complications comportementales ou de risque suicidaire, l'hospitalisation peut être envisagée. Et dans ce contexte, l'électroconvulsivothérapie (ECT) – qui consiste à provoquer une crise convulsive sous anesthésie générale – est réservée aux cas les plus sévères. « Certains malades n'ont besoin que d'un soutien psychologique, d'autres d'une prise en charge très formalisée de type cognitivo-comportementale, parfois analytique, explique le Dr Raphaël Gourevitch. Si besoin, le psychothérapeute familial peut être envisagé, les troubles bipolaires ayant souvent un retentissement sur la famille. De même, un accompagnement socio thérapeutique permet de favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle. »

### Aide psychologique et hygiène de vie sont indispensables

D'abord développée pour les maladies physiques chroniques (diabète, asthme...), l'éducation thérapeutique trouve sa place dans le traitement des troubles bipolaires. « Grâce à elle, les patients peuvent devenir acteurs de leur prise en charge, insiste le spécialiste. C'est l'occasion de leur expliquer les manifestations de la maladie, l'intérêt du traitement, de son suivi, mais aussi de leur apprendre à repérer leurs propres symptômes annonciateurs de crise aiguë... et à mettre en oeuvre les règles d'hygiène de vie qui leur permettront de se prémunir des stress du quotidien. » Un travail au jour le jour qui les aide à gérer leur vulnérabilité et, à long terme, leur permet d'arriver à contrôler la plupart de leurs fluctuations, d'humeur. Et donc de vivre le plus normalement possible.

## ATTENTION AUX MALADIES CARDIOVASCULAIRES !

« Au sein de la Fondation Fondamental, nous avons montré que la prévalence du syndrome métabolique est deux fois plus importante chez les patients souffrant de troubles bipolaires qu'en population générale. Ces anomalies métaboliques (diabète, glycémie, hypertension...) disposent aux maladies cardiovasculaires qui sont la première cause de mortalité de nos patients », explique Marion Leboyer,

directrice de la Fondation Fondamental. En consultation, face à un patient atteint de troubles bipolaires, 86 % des médecins généralistes déclarent porter d'abord leur attention sur l'observance des traitements. Ensuite, ils s'inquiètent du risque suicidaire, des éléments cliniques rapportés par les proches et enfin, des effets indésirables des traitements. 14 % d'entre eux s'intéressent au suivi des constantes métaboliques

(glycémie, tension...). « Ces résultats corroborent une étude menée par la FondationFondamental selon laquelle 2/3 des patients bipolaires ne bénéficient pas d'une prise en charge spécifique pour leur prise de poids, leur hypertension (L) alors qu'ils sont des facteurs de risque des pathologies cardio-métaboliques. Cela doit nous alerter ! », conclut Ophélie Godin, épépidémiologiste à la Fondation Fondamental.



## TROUBLES BIPOLAIRES Rien à voir avec de simples sautes d'humeur.

Le trouble bipolaire est une vraie maladie, qui toucherait à 2 % des personnes adultes. Par quoi se caractérise-t-il vraiment et comme le traiter ? Zoom sur une affection médicale à ne pas prendre à la légère.

### Qu'est-ce que le trouble bipolaire ?

Le trouble bipolaire, aussi appelé maladie affective bipolaire, est une affection psychiatrique sérieuse. Les personnes atteintes, souvent qualifiées de maniaques/dépresseurs, présentent des sautes d'humeur extrêmes et oscillent entre une excitation intense, appelée manie, et une profonde dépression, chacune de ces phases étant sans aucun rapport avec les événements réellement vécus.

En moyenne, le trouble bipolaire apparaît chez le jeune adulte, vers l'âge de 30 ans. Les troubles peuvent durer quelques semaines ou quelques mois puis se stabiliser durant plusieurs années.

### Quelle est la différence avec les sautes d'humeur ?

La vie est faite de hauts et de bas. Il est tout à fait normal, et même psychologiquement sain, de se sentir parfois triste ou irrité. Mais dans le cas du trouble bipolaire, les hauts sont très hauts et les bas très bas. L'épisode maniaque se définit par une humeur euphorique exagérée, associée à une hyperactivité physique et psychique.

L'épisode dépressif se caractérise par une humeur triste souvent associée à une perte d'intérêt et de plaisir pour toutes les activités, des perturbations du sommeil, voire des idées ou tentatives de suicide. Il s'agit donc d'une vraie maladie, parfois très invalidante et qui doit être traitée.

### Les symptômes du trouble bipolaire

Outre l'alternance extrême de l'humeur, le trouble bipolaire peut être associé à d'autres signes qui, s'ils sont cumulés, doivent alerter et encourager le diagnostic :

- Jugement erroné de la réalité,
- Crises de violence ou d'agressivité,
- Alcoolisme,
- Problèmes avec la justice
- Conduite à risque ou vitesse excessive,
- Modification du caractère,
- Sensibilité excessive,
- Problèmes de sommeil,
- Incapacité à pleurer et ou à exprimer ses émotions,
- Antécédents familiaux.

# LE SPORT POUR AMÉLIORER L'HUMEUR DES BIPOLAIRES

L'activité physique contribue à booster l'humeur et l'énergie des personnes atteintes de troubles bipolaires selon une étude américaine.

Bouger est bon pour la santé physique et mentale. Pratiquer une activité physique serait particulièrement efficace pour redonner de l'énergie et améliorer l'humeur des personnes bipolaires. C'est ce que suggèrent les travaux d'une équipe de chercheurs de l'école de santé publique John Hopkins Bloomberg aux États-Unis, parus le 12 décembre dans la revue JAMA Psychiatry. L'étude s'est basée sur 42 participants (50 femmes et 92 hommes) âgés de 15 à 84 ans, dont 54 atteints de trouble bipolaire. Leur activité physique a été enregistrée pendant deux semaines à l'aide de capteurs connectés portés aux poignets. Sur cette courte période les volontaires ont également été invités à évaluer leur bien-être et leur énergie sur deux échelles numériques distinctes.

Les résultats ont mis en avant un cercle vertueux entre l'exercice physique, l'énergie et l'humeur. L'augmentation de l'activité physique au moment de la journée a été corrélée à une amélioration de l'humeur et de l'énergie à un autre moment. Lorsqu'un participant avait plus d'énergie à un instant T, il faisait plus d'exercice physique plus tard. Cette dynamique

positive entre le sport, l'humeur et l'énergie était encore plus prégnante chez les personnes atteintes de bipolarité, ont constaté les chercheurs.

### UN LIEN ENTRE LE SPORT, LE SOMMEIL ET LE STRESS À ÉTUDIER

Ceux-ci espèrent appliquer ces résultats à de futures recherches sur la prévention des épisodes dépressifs et bipolaires. "Cette étude illustre le potentiel de l'utilisation combinée de capteurs d'activité physique et d'agendas élec-



troniques pour mieux comprendre les inter-relations dynamiques complexes entre plusieurs systèmes dans un contexte réel", explique le Dr Zupnikoff, professeur adjoint au département de biostatistique de la Bloomberg School.

Lui et son équipe ne comptent pas s'arrêter là. Ils comptent à présent se pencher plus particulièrement sur le lien entre activité physique et sommeil, douleur, consommation d'alcool et stress chez les personnes bipolaires.

## UN LIEN ENTRE CYCLE DU SOMMEIL ET TROUBLES BIPOLAIRES ?

revue Biological Psychiatry.

### LE RÔLE CLÉ DE LA SOMATOSTATINE

Pour cela, ils ont étudié les cerveaux de personnes décédées en analysant la structure du réseau des neurones et la présence de neurotransmetteurs, molécules qui transmettent des signaux entre ces cellules. Les chercheurs disposaient de 15 cerveaux de personnes ayant souffert de troubles bipolaires, de 12 cerveaux de personnes atteintes de schizophrénie et de 15 cerveaux contrôles.

Ils ont alors observé des changements neuroanatomiques chez les sujets bipolaires ou schizophrènes, particulièrement au niveau de l'amygdale, une région du cerveau qui régule la réponse au stress et à l'anxiété. Cette zone était en effet très pauvre en neurones réactifs à la somatostatine chez les personnes bipolaires et schizophrènes. Or, au niveau de l'amygdale, une faible expression de la somatostatine peut être causée par une perturbation du cycle circadien. La somatostatine jouerait donc un rôle clé dans les troubles bipolaires. Plus précisément, les pics d'anxiété en début de journée pourraient s'expliquer par une mauvaise régulation de la somatostatine au niveau de l'amygdale pendant le cycle de sommeil. Depuis plus de 50 ans, il y a eu des preuves que quelque chose n'allait pas avec les

rythmes circadiens des personnes bipolaires, mais il y avait un immense écart entre ce que nous comprenons du cerveau de ces personnes et comment cela altérerait les cycles, circadiens, ce qui contribue au développement de leurs symptômes", souligne le docteur Harry Pantazopoulos, principal auteur de l'étude, sur le site Science Daily.

### VERS DES TRAITEMENTS PAR PHOTOTHÉRAPIE ?

Les auteurs restent cependant prudentes et précisent que des études supplémentaires sont nécessaires pour comprendre le mécanisme de cette association entre cycle circadien et troubles bipolaires et pour savoir s'il s'agit d'une corrélation ou d'un lien de cause à effet. Leur espoir, à plus long terme, est de cerner suffisamment ce phénomène pour trouver de nouvelles pistes thérapeutiques par exemple en utilisant la photothérapie pour réguler le cycle circadien. En décembre dernier, des chercheurs en neurosciences et en psychiatrie avaient déjà montré que des gènes contrôlant les cycles circadiens pourraient être impliqués dans le déclenchement de troubles bipolaires.



Les troubles bipolaires et les troubles du sommeil pourraient être associés via un neurotransmetteur, la somatostatine. Celle-ci joue un rôle sur l'anxiété et le stress et sa régulation dépend du bon déroulé du cycle circadien. Comment expliquer la survenue de troubles bipolaires ? Ces dérèglements psychiques sont caractérisés par des alternances de phases maniaques avec excitation,

irritabilité, effervescence, et de phases de dépression caractérisées par une grande tristesse et une apathie. Des chercheurs du McLean Hospital (États-Unis) travaillent actuellement à comprendre les facteurs de risques de ces troubles, et se sont notamment penchés sur le lien entre bipolarité et anomalies du cycle circadien (cycle veille/sommeil). Leurs travaux sont publiés dans la

## BURKINA

**Au moins 11 morts, dont trois soldats, lors d'une attaque terroriste**

Au moins trois soldats et huit supplétifs civils de l'armée ont été tués samedi lors d'une attaque de terroristes dans le nord du Burkina Faso, ont indiqué des sources sécuritaires.

"Une embuscade des GAT (Groupes armés terroristes) a visé une patrouille mixte de soldats et de VDP", les Volontaires pour la défense de la patrie, supplétifs de l'armée, "dans la commune de Bouroum (nord).

Le bilan est de trois soldats et huit VDP tombés (tués)", a déclaré une source sécuritaire. Une autre source de services de sécurité a confirmé, parlant de "bilan provisoire".



## CÔTE D'IVOIRE

**Le budget de l'Etat en hausse de plus de 18% pour l'année 2023**

Le gouvernement ivoirien a adopté mercredi à Abidjan son projet de budget pour l'année 2023 qui s'établit à 11.494,4 milliards de FCFA (environ 16,9 milliards de dollars américains), en hausse de 18,1% par rapport à l'exercice écoulé.

"Le projet de budget pour l'année 2023 s'équilibre en ressources et charges à 11.494,4 milliards de FCFA, soit une progression de 18,1% par rapport au budget initial de l'année 2022 et de 8,9% par

rapport au budget révisé de 2022", a annoncé le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, à l'issue du Conseil des ministres.

Le projet de loi de finances qui doit être voté par l'Assemblée nationale et le Sénat est structuré en 32 dotations et 137 programmes répartis au sein des institutions et ministères, et accompagné d'une matrice de réalisations par ministère. Celle-ci servira de base au ren-

forcement du suivi-évaluation de l'action gouvernementale. Selon Amadou Coulibaly, ce projet de budget intervient dans un contexte "particulièrement difficile" marqué par un ralentissement du rythme de projection de la croissance économique mondiale en raison de la crise de COVID-19 et du conflit Russie-Ukraine. "Ces deux FACTEURS ont impacté fortement le prix des denrées alimentaires de base, ainsi que le coût des produits énergétiques", a-t-il déclaré, ajoutant qu'en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, le gouvernement a pris des mesures socio-économiques afin d'atténuer l'impact de ces deux éléments sur la vie des Ivoiriens.

Pour le porte-parole du gouvernement, ce projet de budget atteste de la volonté du gouvernement de soutenir davantage les secteurs en difficulté et de contenir la flambée inflationniste.

"Cette orientation vise à consolider le rythme de progression des activités économiques actuelles qui sont autour de 6,8%, un rythme qui devrait être poussé à 7% en 2023 et de façon à préserver le pouvoir d'achat des populations et maintenir le climat social actuellement apaisé", a-t-il précisé.

L'orientation budgétaire de l'exercice 2023 s'inscrit dans une perspective de consolidation budgétaire avec une réduction du déficit projeté de 6% à fin 2022 et à 4,8% du PIB en 2023.

L'équilibre budgétaire devrait évoluer pour atteindre 13.072,4 milliards de FCFA (environ 19,3 milliards de dollars) en 2024 et 14.169,6 milliards de FCFA (environ 20,9 milliards de dollars) en 2025, a fait savoir le porte-parole du gouvernement ivoirien.

## GHANA

**Les investissements pour améliorer l'accès à l'eau potable ont dépassé 740 millions USD depuis 2017**

Le gouvernement ghanéen a investi plus de 740 millions de dollars américains dans l'approvisionnement en eau potable à travers le pays depuis 2017, a annoncé le vice-président Mahamudu Bawumia. "Les succès remportés par le gouvernement dans la fourniture d'eau potable aux habitants des zones rurales et urbaines ont entraîné une réduction des maladies liées à l'assainissement, y compris le choléra", a-t-il dit lors de la mise en service d'un projet hydraulique à Tuna (Nord).

Rappelant que l'objectif de développement durable n°6 de l'ONU vise à garantir un accès universel à l'eau potable et à l'assainissement, M. Bawumia a assuré que son gouvernement avait "mené une politique de l'eau pour tous".

Cette politique de l'eau pour tous a consisté en "un investissement d'environ 740 millions de dollars dans les réseaux d'eau de diverses villes et communautés".

Grâce à ces investissements, le vice-président a déclaré que son pays n'avait enregistré aucun cas de choléra ces cinq dernières années, le taux d'accès global à l'eau passant à 87% à l'échelle nationale.

## ETHIOPIE

**Référendum le 6 février pour créer un 12<sup>e</sup> Etat régional**

L'Ethiopie organisera le 6 février 2023 un référendum dans plusieurs zones du sud du pays pour qu'elles forment ensemble un 12<sup>e</sup> Etat régional, a annoncé mercredi la Commission électorale nationale (Nebe).

Le scrutin, approuvé en août par la Chambre de la Fédération, chambre haute du Parlement éthiopien, se déroulera dans six zones administratives et cinq woreda (districts) spéciaux (autonomes), appartenant actuellement à l'Etat régional des Nations, Nationalités et Peuples du Sud (SNNPR). Est notamment concernée la zone administrative de Wolayta, peuplée de l'ethnie du même nom, laquelle réclame depuis plusieurs années d'avoir sa propre région.

Les résultats seront publiés le 15 février 2023, selon la Nebe. Depuis l'arrivée au pouvoir en 2018 de l'actuel Premier ministre Abiy Ahmed, deux nouveaux Etats régionaux ont vu le jour: la région Sidama en 2019 et celle du Sud-Ouest en 2021, qui se sont toutes deux séparées de la SNNPR, mosaïque d'ethnies minoritaires et théâtre de tensions et violences ces dernières années.

L'actuelle Constitution adoptée en 1995 avait initialement divisé l'Ethiopie en neuf Etats régionaux, découpés selon des critères ethno-linguistiques et dotés de larges pouvoirs au sein d'un système fédéral.

**Un membre de l'ONG IRC tué à Shire, ville du Tigré bombardée**

Un employé de l'ONG International Rescue Committee (IRC) et deux civils ont été tués par un bombardement à Shire, ville de la région éthiopienne dissidente en conflit du Tigré et cible des forces éthiopiennes et érythréennes depuis plusieurs jours.

L'employé est décédé après avoir été blessé, ainsi qu'un collègue, "lors d'une attaque à Shire" vendredi, indique l'IRC samedi dans un communiqué. Deux sources humanitaires ont précisé que les deux employés avaient été touchés lors d'un bombardement.

Avant de succomber, "notre collègue (...) a été blessé alors qu'il distribuait de l'aide humanitaire vitale à des femmes et des enfants", explique l'ONG.

"Un autre membre d'IRC a été blessé dans l'attaque et deux civils ont été tués et trois blessés", selon l'organisation basée à New York et présente en Ethiopie depuis 1999.

APS

## SOUDAN

**Cinq morts dans des heurts tribaux dans le Sud**

Cinq personnes ont été tuées dans des affrontements tribaux dans l'Etat du Kordofan-ouest dans le sud du Soudan, a affirmé samedi l'armée soudanaise.

Les violences, qui ont également fait neuf blessés, ont éclaté vendredi dans plusieurs quartiers de la ville de Lagawa entre des membres de la tribu des Noubas, et d'autres de la tribu des Misseriyyas.

Les violences ont fait deux morts et quatre blessés du côté des Misseriyyas et trois morts et cinq blessés chez les Noubas, a indiqué l'armée dans un communiqué, sans préciser les raisons à l'origine de ces affrontements.

Plusieurs maisons ont par ailleurs été incendiées et des pillages ont eu lieu, toujours selon l'armée, qui affirme que les forces de sécurité sont intervenues pour mettre fin aux violences, évacuer les blessés et protéger les infrastructures vitales. Les conflits tribaux éclatent généralement pour l'accès à l'eau et aux terres, vitales pour les agriculteurs et éleveurs -souvent issus de tribus rivales- dans un pays où de très nombreuses armes circulent après des décennies de guerre civile.

La question de l'accès aux terres était d'ailleurs à l'origine des heurts qui ont éclaté jeudi entre la tribu des Haoussa et des tribus rivales dans l'Etat du Nil Bleu dans le sud du Soudan, faisant au moins quatre morts. Entre juillet et septembre, des affrontements similaires avaient fait au moins 120 morts dans le même Etat. La coutume ancestrale interdit aux Haoussa, arrivés les derniers dans le Nil Bleu, de posséder des terres, ce qu'ils contestent. Selon l'ONU, les conflits intercommunautaires au Soudan ont fait plus de 370 morts et 177.000 déplacés entre janvier et août.

## KENYA

**Trois enseignants portés disparus après une attaque des Shebab**

Trois enseignants kényans sont portés disparus depuis l'attaque tôt mercredi de leur école par des terroristes Shebab dans le comté de Mandera (nord-est), frontalier de la Somalie, a rapporté la police kényane.

George Seda, chef régional de la police, a indiqué que les assaillants lourdement armés étaient venus à la recherche de ces trois enseignants, de confession chrétienne, de l'école primaire de Libehiya. Ces derniers ont alors fui.

"On ne sait pas où ils sont après qu'ils ont pris la fuite dans des directions différentes après cette attaque" survenue vers 2h du matin, a-t-il ajouté.

Selon lui, les assaillants ont été repoussés par des réservistes de la police. Les Shebab, un groupe terroriste somalien créé en 2006, a déjà attaqué par le passé d'autres localités du nord-est du Kenya, notamment dans les comtés de Mandera, Wajir et Garissa, faisant des dizaines de morts et de blessés parmi les civils et les forces de sécurité.

## ZAMBIE

**43 migrants éthiopiens illégaux expulsés du pays**

Les services de l'immigration zambiens ont annoncé mercredi que 43 migrants illégaux avaient été expulsés vers leur pays d'origine, l'Ethiopie.

Namati Nshinka, porte-parole du Département de l'immigration, a déclaré qu'ils avaient été expulsés après avoir payé des amendes pour entrée et séjour illégaux.

Il a précisé dans un communiqué que ces derniers renvois en date portaient à 344 le nombre total d'Ethiopiens expulsés depuis le 8 septembre.

Parallèlement, ses services ont récemment placé en détention vingt Ethiopiens âgés de 15 à 35 ans pour entrée illégale.

M. Nshinka a déclaré que ces derniers avaient été appréhendés le 8 octobre par une équipe conjointe de plusieurs services de sécurité dans le district de Monze (sud), faute d'avoir pu produire des documents légalisant leur entrée en Zambie.

## PALESTINE

# Décès d'un Palestinien blessé par un tir de l'armée sioniste

Un Palestinien blessé samedi par des tirs de l'armée sioniste en Cisjordanie occupée est décédé dimanche des suites de ses blessures, a annoncé le ministère palestinien de la Santé.

Le ministère avait indiqué samedi que deux Palestiniens avaient été grièvement blessés par balles lors d'affrontements avec des soldats de l'entité sioniste à Qarawat Bani Hassan, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Mujahed Dawood, 30 ans, est décédé des suites de ses blessures, a-t-il indiqué dimanche dans un communiqué.



## RUSSIE

# 11 morts dans un "attentat" sur un terrain militaire

Au moins 11 personnes sont mortes samedi et 15 autres ont été blessées lors d'une fusillade sur un terrain militaire russe dans la

région de Belgorod, frontalière de l'Ukraine, a indiqué le ministère russe de la Défense, qui a qualifié l'incident d'"attentat". Dans

un communiqué, cité par les agences de presse russes, le ministère affirme que "deux citoyens" originaires d'ex-URSS ont ouvert le feu

avec des armes automatiques lors d'un exercice. "Les deux terroristes ont été abattus lors d'un tir de riposte", ajoute le ministère.

## ALLEMAGNE

# Le gouvernement prévoit une récession et une forte inflation en 2023

L'Allemagne, plongée dans une grave crise de l'énergie, va connaître une récession de 0,4% et une inflation de 7% en 2023, selon les prévisions du gouvernement dévoilées mercredi.

"Nous vivons actuellement une crise énergétique difficile, qui se transforme de plus en plus en crise économique", a commenté le ministre allemand de l'Économie Robert Habeck, lors d'une conférence de presse.

Pour cette année, la croissance attendue a été revue à la baisse, à 1,4%, et l'inflation à la hausse, à 8,0%, contre respectivement 2,2% et 6,1% anticipés lors des dernières prévisions, en avril.

Concrètement, la première économie européenne, particulièrement vulnérable aux chocs sur le marché du gaz, va subir "une croissance négative au troisième et au quatrième trimestre de cette année, et au premier trimestre" de 2023, a détaillé M. Habeck.

Berlin table ensuite sur "la reprise" avec, pour 2024, une croissance de 2,3% et une inflation de 2,4%.

Ces prévisions confirment les pronostics dévoilés mardi par le FMI qui voit aussi l'Allemagne basculer dans la récession en 2023, tout comme l'Italie, trois ans seulement après le choc

économique de Covid-19. Avant l'annonce de ce plan massif, les principaux instituts économiques allemands avaient dit s'attendre à une nouvelle poussée d'inflation de 8,8% pour 2023.

"Sans l'effet du blocage des prix du gaz, l'inflation aurait été nettement plus élevée en 2023", a estimé le ministère allemand de l'Économie.

L'Allemagne a dévoilé fin septembre un plan à 200 milliards pour subventionner, jusqu'en 2024, les prix de l'énergie consommée par les ménages et entreprises, ce qui freinera l'inflation en 2023.

## RÉFÉRENDUM SUR L'INDÉPENDANCE DE L'ÉCOSSE

# La Cour suprême entame son délibéré

La Cour suprême britannique s'est retirée mercredi après deux jours d'audience consacrés à la demande du gouvernement écossais d'organiser un nouveau référendum d'indépendance, et a mis sa décision en délibéré. Les cinq hauts magistrats qui doivent trancher "auront besoin de temps pour prendre en considération ce que nous avons entendu", a déclaré le président Robert Reed. "Nous vous rendrons notre jugement dès que nous le pourrons", a-t-il ajouté. Malgré le refus répété du gouvernement britannique, la Première ministre écossaise Nicola Sturgeon, qui dirige le parti indépendantiste SNP, avait annoncé en juin vouloir organiser en 2023 un nouveau référendum sur l'indépendance. Anticipant un bras de fer judiciaire avec le gouvernement à Londres, elle avait pris les devants en saisissant la Cour suprême pour que celle-ci détermine si le Parlement écossais a le pouvoir de légiférer sur la question sans l'accord du gouvernement britannique. Si Londres "avait le moindre

respect pour la démocratie écossaise, ce passage de la cour ne serait pas nécessaire", avait déclaré Nicola Sturgeon lundi pendant le congrès de son parti. "La question a toujours été vouée à finir devant les tribunaux, tôt ou tard - et mieux vaut tôt", avait-elle ajouté, répétant que si la Cour suprême lui donne raison, le référendum "consultatif" d'indépendance aura lieu le 19 octobre 2023. Déjà consultés en 2014, les Écossais, très divisés sur la question, avaient voté à 55% pour rester au sein du Royaume-Uni. Mais les indépendantistes estiment que le Brexit, auquel 62% des Écossais se sont opposés lors du référendum de 2016, a changé la donne. Ils souhaitent que l'Écosse réintègre l'Union européenne en tant qu'État indépendant. S'appuyant sur le référendum de 2014, l'ancien chef du gouvernement britannique Boris Johnson avait balayé la perspective d'un nouveau vote, soutenant qu'un tel scrutin ne pouvait se produire "qu'une fois par génération". Une position

maintenue par la nouvelle Première ministre Liz Truss. En cas de défaite devant la justice, Nicola Sturgeon a déjà prévenu qu'elle utiliserait les prochaines élections législatives de 2024 comme un "référendum de facto", en faisant

uniquement campagne sur la question de l'indépendance. S'il avait lieu, un tel référendum serait toutefois uniquement "consultatif" et Londres devrait encore donner son accord pour une indépendance de la nation écossaise.

## CHINE

# Congrès du PC chinois: Pékin s'oppose au protectionnisme et au découplage

La Chine s'oppose au protectionnisme, au découplage et aux sanctions unilatérales, selon un rapport présenté au 20e Congrès national du Parti communiste chinois, qui s'est ouvert dimanche. "La Chine continue de promouvoir la mondialisation économique qui est la bonne direction à suivre, de favoriser la libéralisation et la facilitation du commerce et de l'investissement, d'encourager la coopération bilatérale, régionale et multilatérale, et de favoriser une meilleure coordination internationale en matière de politiques macroéconomiques", indique le rapport, cité par l'agence Chine nouvelle. Elle s'oppose, par contre, à la "construction de murs et de barrières", et à la "rupture des chaînes industrielles et d'approvisionnement", ainsi qu'aux sanctions unilatérales et à l'exercice des pressions extrêmes. Le pays s'engage à "créer avec les autres pays un environnement international favorable au développement et à former de nouvelles forces motrices du développement mondial", souligne le rapport.

## IRAN

# Khamenei désigne des "ennemis" impliqués dans les manifestations

Le guide suprême de l'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, a réaffirmé mercredi que des "ennemis" étaient impliqués dans les manifestations déclenchées il y a près d'un mois par le décès de Mahsa Amini après son arrestation par la police des mœurs.

"Aujourd'hui, tout le monde confirme l'implication des ennemis dans ces émeutes de rue", a assuré M. Khamenei lors d'une réunion avec les membres d'un organe clé de l'État, chargé de conseiller le guide suprême. "Les actions de l'ennemi, telles que la propagande, les tentatives d'influencer les esprits, de créer de l'excitation, d'encourager et même d'enseigner la fabrication de matériaux incendiaires, sont maintenant complètement claires", a-t-il affirmé, sans nommer cette fois-ci les "ennemis".

Plus tôt mercredi, l'Autorité judiciaire a fait état de l'inculpation de plus de 100 personnes liées aux manifestations dans la capitale Téhéran et à Hormozgan dans le sud.

"Certaines de ces personnes (descendues dans la rue) sont soit des agents de l'ennemi, soit (...) alignées avec l'ennemi et certaines sont des personnes excitées", a affirmé M. Khamenei. "Les autorités judiciaires et de sécurité doivent faire leur devoir" vis-à-vis des "agents de l'ennemi", a-t-il conclu.

## PAKISTAN

# Le ministère des Affaires étrangères convoque l'ambassadeur américain

L'ambassadeur américain à Islamabad a été convoqué samedi au ministère pakistanais des Affaires étrangères pour s'expliquer sur les propos du président Joe Biden, qui a parlé du Pakistan comme l'un des pays "les plus dangereux au monde" car il possède l'arme nucléaire.

À l'occasion d'une collecte de fonds du parti démocrate jeudi à Los Angeles, le président Biden a présenté le Pakistan comme "l'une des nations les plus dangereuses au monde", un pays possédant "des armes nucléaires (mais) sans aucune cohésion".

Quelques heures après que la transcription de ce discours a été mise en ligne sur le site internet de la Maison Blanche, le Pakistan a convoqué l'ambassadeur américain, Donald Blome, pour une "démarche officielle", a indiqué le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Bilawal Bhutto Zardari, lors d'une conférence de presse à Karachi.

"Je suis surpris par les propos du président Biden. Je pense que c'est exactement le genre de malentendu qui est créé quand il y a un manque de discussion", a estimé M. Bhutto.

Le Premier ministre Shehbaz Sharif a répondu sur Twitter que le Pakistan était un "État nucléaire responsable".

"Nous sommes fiers que nos ressources nucléaires présentent les meilleurs garde-fous... Nous prenons ces mesures de sécurité très au sérieux. Que personne n'en doute", a-t-il poursuivi.

## FRANCE

# Raffineries et dépôts de TotalEnergies toujours en grève hier

La grève se poursuit dimanche dans les raffineries et dépôts de TotalEnergies, faute d'accord avec la Confédération générale du travail (CGT) sur des hausses de salaires, entraînant des conséquences toujours importantes sur de nombreux secteurs d'activité affectés par la pénurie de carburants.

Samedi 27,3% des stations-service du pays étaient considérées "en difficulté", c'est-à-dire affectées par la rupture d'au moins un de leurs produits, selon la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher, soit une légère amélioration par rapport à la veille (28,5%).

Des votes pour la poursuite du mouvement ont lieu à chaque relève et celui-ci a été reconduit sur les cinq sites de TotalEnergie en France.

La CGT compte poursuivre le mouvement jusqu'à mardi, journée de "mobilisation et de grève" interprofessionnelle. La grève sur les sites de TotalEnergies est maintenue en dépit de la signature d'un accord sur des augmentations salariales conclues dans la nuit de jeudi à vendredi avec deux syndicats majoritaires.

## MUSIQUE

Ouverture du 12<sup>e</sup> Festival international de musique symphonique d'Alger

Le 12<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique (Fcims) s'est ouvert samedi soir à Alger, avec un spectacle animé par, une fusion des orchestres symphoniques d'Algérie et d'Allemagne, invité d'honneur de cette édition, sous la direction des maestros, Lotfi Saïdi, et Ehrhardt Werner respectivement.

Le nombreux public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, renoue avec le festival, après deux années d'absence pour raison de pandémie, retrouvant ainsi le chemin des spectacles de cette 12<sup>e</sup> édition qui coïncide avec les célébrations du soixantième anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

Une douzaine de pièces, rendues en deux parties, ont constitué le programme de cette soirée inaugurale durant laquelle le public a pu apprécier les œuvres de grands compositeurs de la musique universelle, ainsi qu'un cocktail de musique algériennes.

Cinquante musiciens côté algérien et 24 de l'Orchestre allemand, "L'Arté del mondo" ont constitué cette belle fusion dirigée, en alternance le temps d'un soir, par les maestros Lotfi Saïdi et Ehrhardt Werner.

Dirigé d'une main de maître par Lotfi Saïdi, l'Orchestre algéro-allemand a entamé le spectacle avec la pièce, "Cavalerie légère" de Franz Von Suppé, que le public a long-temps applaudi.

Doté d'une voix suave et cristalline, à la tessiture large, la mezzo-soprano, Sophie Bareis a subjugué l'assistance, interprétant les pièces, "Spiel ich die Unschuld vom lande" de Johanne Strauss, "Ach, ich liebe", de Wolfgang Amadeus Mozart, "Liblamo" en duo avec le ténor Imad Eddine Edouh et "Caro Nome" de Giuseppe Verdi.

Très applaudis par l'assistance, Yamina Lekkaï (soprano) et Yacine Yahiaoui (ténor) se sont fait plaisir en entonnant le célèbre, "O".

Sole Mio de Eduardo Di Capua et Alfredo Mazzucchi, alors que la pièce, "Con te partito" de Francesco Sartori a été brillamment rendue par Sarah Saïdi.

Dans le même élan, l'orchestre a également permis de revisiter le génie créatif des célèbres compositeurs, Georg Friedrich



Haendel et Ruperto Chap? Lorente, à travers les pièces, "Musique pour les feux d'artifices royaux" et "El Tombor de Granaderos", respectivement.

Une des plus grandes attractions de la soirée aura sans doute été l'interprétation du jeune violoniste Réda Znimi, très applaudi par le public, après avoir livré une prestation en solo, époustouflante de technique et de virtuosité, sur "Czardas" de Vittorio Monti, pièce jugée d'une grande complexité.

La deuxième partie du spectacle a été consacrée aux airs traditionnels et populaires de la musique algérienne, soumis à la distribution par pupitres de l'orchestration symphonique.

"Ballade" du grand Sid Ahmed Belli s'établit comme une preuve de plus de la richesse académique de la musique algérienne, avec des mélodies montées sur des variations modales et rythmiques purement algérienne, rendues dans la magie de la polyphonie. Apportant une autre preuve de cette belle et riche diversité culturelle

algérienne, la jeune Djamil Mansouri d'Illizi a brillamment rendu la pièce "Amine, Amine" du regretté Othmane Bali (1953-2005).

En présence des représentants des différentes missions diplomatiques accréditées à Alger des pays participants au festival, le public a savouré tous les moments du spectacle dans la délectation.

Auparavant, le commissaire du 12<sup>e</sup> Fcims, Abdelkader Bouazzara, a exprimé son bonheur de voir le festival, "reprenant toute la place qui lui revient dans le paysage culturel algérien, après deux années d'absence, dues à la pandémie", avant d'appeler Samir Taalbi, représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji pour prononcer en son nom, l'ouverture officielle du 12<sup>e</sup> FCIMS.

Des orchestres en provenance de treize pays vont se succéder jusqu'au 20 octobre lors du 12<sup>e</sup> FCIMS qui prévoit également des masters-class et des conférences, à l'Institut national supérieur de musique (Insm).

## CINÉMA

## "Soula", Grand prix du Festival du film arabe de Fameck

Le long métrage de fiction "Soula" du réalisateur algérien Salah Issaad a remporté le Grand prix du 33<sup>e</sup> du Film arabe de Fameck (6-16 octobre) qui a mis à l'honneur cette année le cinéma algérien, indiquent les organisateurs.

Le jury du Grand prix, présidé par la cinéaste algéro-française Mounia Meddour, a annoncé les noms des lauréats lors d'une cérémonie de remise des prix tenue samedi soir.

"Soula" (2021) concourait avec un autre film algérien "Argu" (Rève, 2022) de Amar, Belkacem pour le Grand prix du festival, aux cotés de films de cette catégorie issus de plusieurs pays.

Plusieurs fois distingué, le film a participé à de nombreux festivals à travers le monde notamment en Suède, au Portugal et en Egypte où il a été récemment primé.

Dans la catégorie documen-

taire, le long métrage "Nerdjes A" du réalisateur algéro-brésilien Karim Aïnouz, était en compétition, aux côtés de "Sur les traces de Frantz Fanon" (France), un documentaire de Mehdi Lallaoui qui retrace le parcours de Frantz Fanon, intellectuel et figure majeure de l'anticolonialisme engagé pour l'indépendance de l'Algérie.

Le documentaire "L'Algérie vu du ciel" (2015), réalisé par Yann Arthus-Bertrand et Yazid

Tizi a été projeté en ouverture de ce festival. Parallèlement aux projections en compétition, plusieurs courts métrages dont "Déboussolé" de Youcef Mansour, ont été programmés, en plus des conférences autour du cinéma, l'histoire et la culture algérienne.

Fondé en 1990, le Festival du film arabe de Fameck est un rendez-vous annuel dédié au cinéma des pays arabes et de la Méditerranée.

## ANNABA

## L'importance du rôle de l'écrivain émigré dans la promotion de la culture algérienne à l'étranger soulignée (rencontre)

Les participants au séminaire sur "la littérature algérienne de l'émigration", ouvert samedi après-midi à Annaba, ont mis l'accent sur l'importance du rôle de l'écrivain émigré dans la promotion de la culture algérienne à l'étranger par la valorisation du patrimoine culturel national comme répertorié à ses écrits.

Dans son intervention durant cette rencontre ouverte au théâtre régional Azeddine-Medjoubi en présence de la poétesse Rachida Mohammedi, invitée d'honneur, Pr. Ali Khefif de l'université Badji-Mokhtar d'Annaba a mis l'accent sur le rôle de l'élite littéraire à l'étranger dans la diffusion de la culture algérienne.

Le conférencier a abordé la préservation et la valorisation par l'écriture du patri-

moine culturel national, rappelant que le message de l'élite algérienne qui avait hier renoncé aux bancs des classes et aux amphithéâtres des universités pour rejoindre le combat pour l'indépendance nationale.

Il a également souligné le rôle de l'écrivain dans la présentation au monde, la préservation et la valorisation du riche patrimoine culturel algérien.

Pr. Smaïl Bessifa de l'université d'Annaba a relevé que le contenu du texte théâtral algérien à l'étranger est passé du révolutionnaire à des contenus à caractère social qui abordent la question de l'émigration entre autres questions imposées par la conjoncture présente.

Les débats ont soulevé notamment la question de la langue dans les écritures

littéraires la considérant comme "un système immunitaire qui affronte toutes les tentatives d'élimination de l'identité".

Cette rencontre de deux jours verra la présentation de pas moins de 30 conférences sur les œuvres d'écrivains algériens dont Assia Djebar et des lectures extraites des œuvres d'écrivains algériens de l'émigration. En marge du séminaire organisé à l'occasion de la journée nationale de l'émigration (17 octobre) par la direction de la Culture et des arts et l'université Badji-Mokhtar, une rencontre littéraire sera tenue à la bibliothèque principale de lecture publique avec la poétesse algérienne établie à l'étranger Rachida Mohammedi suivie d'une vente-dédicace de son œuvre "Ikhl Khemssini".

## EXPOSITION "DIALOGUE SYMPHONIQUE"

## Immersion dans l'univers créatif de Abderezak Hafiane et Abdelghani Chebouche

Un dialogue harmonieux et complémentaire entre les disciplines artistiques de la peinture contemporaine et de la sculpture sur métal est proposé au public, jusqu'au 29 octobre à la galerie d'art "Aïda" à Alger, par l'artiste plasticien Abderezak Hafiane et le sculpteur Abdelghani Chebouche qui y présentent le rendu de leur dernier projet de création.

Intitulée "Dialogue symphonique", cette exposition se présente comme un dialogue autour de la musique, de la couleur, de la femme, de l'émancipation et de la culture touareg, entre la peinture et la sculpture en plus d'une recherche de lieux communs entre les deux disciplines.

Riche en relief et en mouvement, Abderezak Hafiane propose d'abord sa vision de la ville dans "La citadelle", une toile tout en strates où le modernité et la richesse dorée pose une chape chaotique sur une cité suggérée qui peine à garder son authenticité encore visible en filigrane par des symboles discrets.

Le dialogue entre les œuvres commence à partir de "Ebahissement Djanet", une composition faite d'assemblage de bois, de pinceaux et de tissus évoquant des éléments de la culture du Tassili pour se prolonger sur une série intitulée "Tondo" dont le support est une palette de couleurs revisitée faisant également référence aux instruments de la musique targuie comme l'Imzad.

A cette série est apposée la sculpture "Dassine", sur support de bois noir, comme un hommage à la plus célèbre poétesse de l'Ahaggar.

Abdelghani Chebouche poursuit cet élan avec des sculptures suggérant la danse, l'élevation et l'émancipation, portant chacune un prénom féminin comme "Assia", "Hayet" ou "Souhila", inspirées par le parcours de personnes admirées par le sculpteur.

Le dialogue entre les deux univers se poursuit sur les supports, Abderezak Hafiane ayant pratiquement abandonné la toile à la faveur de grilles et mailles métalliques le rapprochant de l'univers du sculpteur dans des œuvres comme "Jour de pêche à Zanzibar".

De son côté, le sculpteur Abdelghani Chebouche, qui propose des œuvres avec des patines noires, dorées ou avec un aspect de rouille ajoutant de l'authenticité à l'œuvre, s'est rapproché de l'univers de la peinture en utilisant une patine colorée composée de pigments et d'huile de lin.

Ce projet de création, fruit d'un travail de près de deux ans respire l'harmonie et met en avant de nombreux lieux communs entre des disciplines artistiques réputées cloisonnées, une atmosphère produite grâce à une scénographie judicieuse favorisant le dialogue et mettant en avant la transformation de la matière.

"Dialogue symphonique" implique également une dimension de formation et de transmission concrétisée par l'apport de Ikram Boussa, étudiante à l'École des beaux-Arts et stagiaire dans l'atelier de sculpture de Abdelghani Chebouche, qui a apporté sa touche à l'édifice en réalisant les patines colorées expérimentées par le sculpteur. L'exposition est ouverte au public jusqu'au 29 octobre à la galerie d'art "Aïda".

ESPACE

# La Nasa vise désormais le 14 novembre pour s'envoler vers la Lune

La Nasa a annoncé mercredi la nouvelle date du 14 novembre pour tenter de faire décoller sa méga-fusée vers la Lune, dans le cadre de la mission Artémis 1.

Les précédents lancements prévus, fin août puis début septembre, ont été avortés au dernier moment à cause de problèmes techniques.

Puis, fin septembre, la fusée SLS, la plus puissante jamais construite par l'agence spatiale américaine, avait été remise dans son hangar, au centre spatial Kennedy, pour la protéger de l'ouragan Ian, qui a dévasté certaines régions de la Floride.

La nouvelle fenêtre de tir, d'une durée de 69 minutes, s'ouvrira dans la nuit du 13 au 14 novembre à 04h07 GMT, a précisé la Nasa.

Deux dates de repli, les 16 et 19 novembre, ont aussi été arrêtées. En développement depuis plus d'une décennie, la fusée SLS n'a encore jamais volé.



CORÉE DU SUD

# Panne géante de l'appli de messagerie la plus utilisée

Plus de 50 millions d'utilisateurs de KakaoTalk, l'application de messagerie instantanée la plus utilisée en Corée du Sud, se sont retrouvés en rade en raison d'un incendie affectant un centre de données, amenant le président du pays à réclamer dimanche une enquête.

KakaoTalk est installée sur environ 90% des téléphones mobiles en Corée du Sud. Selon l'entreprise Kakao, elle

est utilisée par 53 millions de personnes dans le monde.

Samedi, un incendie a endommagé un immeuble de Pangyo, au sud de Séoul, qui héberge le serveur de Kakao.

Selon la compagnie, le feu a causé d'importantes perturbations du service, lesquelles se poursuivaient dimanche.

"Nous nous inclinons et nous excusons sincèrement auprès de tous les

utilisateurs", a dit dans un communiqué Kakao, société fondée en 2010 qui joue un rôle central dans la vie quotidienne des Sud-Coréens avec ses nombreuses applications de cartographie, paiements en ligne, commande de taxis, etc.

Le président sud-coréen, Yoon Suk-yeol, a exigé une enquête ainsi que des mesures pour qu'un tel incident ne se reproduise pas.

PORTUGAL

# Une expédition scientifique pour mieux connaître le littoral

Une équipe d'une soixantaine de scientifiques a conclu cette semaine une expédition maritime pour étudier le littoral au large de Lisbonne afin de mieux protéger une zone maritime jusque-là "assez méconnue", selon les promoteurs de cette initiative.

"Nous ne pouvons protéger que ce que nous connaissons. Et cette expédition est la première étape de cette connaissance", a déclaré le secrétaire d'Etat à la mer, José Maria Costa, à l'issue de la mission de douze jours menée à bord du Santa Maria Manuel, une goélette blanche à quatre mâts.

L'expédition a été organisée par la fondation Oceano Azul, qui gère l'aquarium de Lisbonne, à la demande des municipalités de Cascais, Sintra et Mafra, situées sur la façade atlantique à l'ouest de la capitale portugaise.

En dépit de sa proximité, la région reste "assez méconnue", a expliqué Emanuel Gonçalves, coordinateur scientifique de cette expédition à laquelle ont participé quelque 150 personnes, dont 58 chercheurs de sept entités différentes.

Son objectif principal est de "créer à terme une zone maritime protégée" au large de Lisbonne, précise le chercheur de la fondation Oceano Azul.

Les travaux menés à bord de l'ancien morutier, bâti en 1937 pour pêcher la morue dans les eaux gelées de Terre-Neuve, ont notamment permis de cartographier une partie des fonds marins.

Ils ont également offert l'occasion d'étudier la biodiversité de ces eaux, à partir de l'observation de quelque "50 espèces de poissons, 30 espèces de macro-algues et 200 espèces d'invertébrés", selon un premier bilan. Dans les prochains mois, ces informations vont permettre de rédiger un rapport comprenant une série de recommandations sur la gestion du littoral qui sera remis au gouvernement portugais.

APS

PUBLICITÉ

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE EN STATISTIQUE ET EN ÉCONOMIE APPLIQUÉE**

**AVIS DE RECRUTEMENT**

L'école Nationale Supérieure en Statistique et en Économie Appliquée lance l'ouverture d'un concours sur titre pour le recrutement dans le grade suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nbr de Poste Ouverts	Structure d'affectation	Autre Conditions
Ingénieur en chef chez Laboratoires Universitaires	Concours sur Titre	Titulaire du Diplôme de Doctorat en Mathématiques et Informatique	/	01	Ecole Nationale Supérieure en Statistique et en Économie Appliquée	

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite de participation.
- Une (01) photo d'identité.
- Une copie conforme à l'original de la carte nationale d'identité.
- Une copie conforme à l'original du diplôme demandé auquel sera joint les relevés de notes cursus d'étude ou de formation.
- Des attestations de travail le cas échéant.
- Une fiche de renseignement dûment remplie par les candidats à télécharger le site suivant [www.dgfp.go.dz](http://www.dgfp.go.dz)

Les candidats définitivement admis au concours doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :

6. Une copie de l'attestation conforme justifiant la situation du candidat vis-à-vis des obligations du service national.
7. Un extrait de l'acte de naissance n° 13.
8. Deux (02) photos d'identité.
9. Un casier judiciaire (bulletin n° 3) en cours de validité.
10. Un certificat de résidence.

Délais d'inscriptions et dépôt de dossiers :

La date limitée de dépôt de dossiers est fixée à 15 jours ouvrables à compter de la 1<sup>re</sup> publication, le dossier complets doivent être déposés au niveau de :  
 L'Ecole Nationale Supérieure en Statistique et en Économie Appliquée  
 Pole Universitaire Koléa (Tipaza)  
 Sous direction des ressources humaines, de formation et des activités culturelles et sportives bureau N° 16.

**OBSERVATION :**

- Tous dossier incomplet et /ou arrivé par les délais de la poste ou déposé hors délais ne sera pas pris en considération.
- Les candidats fonctionnaires doivent joindre à leurs dossiers de candidature une autorisation préalable de son organisme employeur pour participer au concours

DK NEWS Anep : 2216020104 du 17/10/2022

المجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
 REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 وزارة السياحة والصناعة التقليدية  
 Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

Office National du Tourisme  
 Direction Générale  
 N° 503 /DG/ 642 /DAG/ONT/2022

المديان الوطني للسياحة  
 المديرية العامة

## Avis de Recrutement

L'Office National Du Tourisme annonce le recrutement par voie de concours sur titre pour accès au grade suivant :

Grade	Conditions de recrutement	Nombre de poste	Lieu d'affectation
Technicien supérieur en informatique	Les candidats titulaires de diplômes et titres suivants : - Certificat d'études universitaires appliquées en informatique délivré par l'Université de la formation continue en informatique. - Diplôme de technicien supérieur en informatique. - Diplôme de programmeur analyste délivré par l'entreprise nationale des systèmes informatiques. - Diplôme de technicien supérieur en Réseaux et systèmes informatiques - Diplôme de technicien supérieur en maintenance informatiques.	01	L'Office National du Tourisme

**Dossier de candidature à fournir :**

- 1- Une demande manuscrite de participation.
- 2- Une copie (01) de la carte d'identité nationale.
- 3- Une copie (01) du titre ou du diplôme exigé, au quel sera joint le relevé de notes du cursus d'études ou de formation.
- 4- Fiche de renseignement, dûment remplie par le candidat.

**Le candidat admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :**

- 1- Une copie (01) de l'attestation justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- 2- Un (01) extrait du casier judiciaire en cours de validité.
- 3- Un (01) certificat de résidence.
- 4- Un (01) extrait de l'acte de naissance.
- 5- Deux (02) certificats médicaux (médecin générale et phthisiologie délivrés par un médecin spécialiste), attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.
- 6- Deux (2) photos d'identité.
- 7- Une (01) attestation justifiant la qualité de veuve ou fils/fille de chahid. En cas de nécessité.

Les dossiers doivent être envoyés ou déposés à l'Office Nationale du Tourisme  
 -02 rue Ismail Kerrar Bd Che Guevara C.P 16000 Alger-  
 Et ce dans un délai (20) vingt jours ouvrable à compter de la première parution de cette annonce dans un journal national.

**Observation :** Tout dossier incomplet, ou parvenu hors délais, ne sera pas pris en considération.

DK NEWS Anep : 2216020091 du 17/10/2022





## KARATÉ-COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL Appel à davantage de coordination Fédération-Ligues

Le président de la Fédération algérienne de karaté-do, Yacine Gouri, a appelé samedi à l'occasion de la tenue du collège technique 2022-2023, à une conjugaison d'efforts et à davantage de coordination entre les Ligues et l'instance fédérale, en vue de maintenir la dynamique des résultats honorables.

Organisé au niveau de l'École supérieure des sciences et de la technologie du sport de Dély Brahim (Alger), ce rassemblement technique a réuni les 50 représentants des Ligues, outre le président de la FAK, celui de l'Union africaine de karaté Tahar Mesbahi, ainsi que Belaid Oukil membre de la commission scientifique chargée du suivi de la préparation olympique "Paris-2024".

A cette occasion, le Directeur technique national Abdallah Saidji a présenté, devant les représentants des Ligues, un

exposé sur quelques réalisations et résultats obtenus après des stages et compétitions nationales et internationales. Il a évoqué en outre le programme des sélections nationales, le calendrier des compétitions nationales, ainsi que les stages fixés pour la saison sportive 2022-2023.

A également été examiné au cours de ce collège technique, le programme relatif au développement de la discipline karaté et du nombre de ses pratiquants, une "démarche nécessaire", aux yeux des tech-

nicien, pour donner davantage d'impulsion à ce sport.

De son côté, le responsable des entraîneurs nationaux, Mohamed Abou Redjal, a abordé le sujet des équipes nationales, leurs performances, ainsi que les différents plans tracés en vue de maintenir la cadence de la saison passée, dans les prochaines compétitions notamment les championnats du monde prévus fin octobre à Konya (Turquie) et les championnats d'Afrique du 28 novembre au 4 décembre en Afrique du Sud.



## TENNIS-COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL Des propositions constructives suggérées (Fédération)



Des propositions "importantes" et "constructives" liées au développement, la compétition et l'élite, ont été suggérées lors des travaux du collège technique national de la Fédération algérienne de tennis (FAT), tenu ce week-end à Alger, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. "Les travaux du collège technique national se sont déroulés à l'hôtel Hydra (Alger), dans de très bonnes conditions. Trois ateliers étaient au programme de cette réunion. Il s'agit des ateliers: développement, compétition et l'élite", a expliqué la FAT dans un communiqué. Des débats ont eu lieu durant les deux journées sur les différents thèmes abordés pour aboutir à des suggestions et propositions importantes et constructives.

Selon la même source, ce rendez-vous a regroupé une trentaine de participants notamment les directeurs techniques des ligues et clubs, les entraîneurs et toutes les compétences en relation avec la discipline. Les travaux ont été dirigés par le directeur technique national (DTN) de la FAT, Halim Azzi.

## BASKET - CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS Al Koweïti SC sacré devant Al-Ahly d'Egypte (78-77)

La formation koweïtienne d'Al Koweïti SC a remporté le Championnat arabe des clubs de basket-ball (messieurs), en s'imposant devant son homologue égyptienne d'Al-Ahly du Caire sur le score de 78 à 77 (mi-temps : 36-37), en finale disputée samedi à Koweït City.

Les basketteurs d'Al Koweïti prennent à cette occasion leur revanche après la défaite en finale de la précédente édition, disputée à Alexandrie, et remportée par Al-Ahly (78-66). La troisième place du tournoi est revenue au Club de Beyrouth du Liban vainqueur devant El-Quadhima du Koweït (102-94).

Le WO Boufarik, représentant algérien dans ce tournoi, a été éliminé en huitièmes de finale face à El-Quadhima sur le score de 90 à 74, après avoir concédé trois défaites en phase de poules, respectivement, face aux Libanais de Club de Beyrouth (74-88), les Koweïtiens d'Al Jahraa (63-75) et les Irakiens de Dejl (86-66).

### Match de classement :

El-Quadhima (KOW) - Club Beyrouth (Liban) 94-102

### Finale :

Al-Ahly (EGY) - Al Koweïti SC (KOW) 77-78.

## TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS J5 ISTANBUL L'Algérienne Badache défiera la Bulgare Echeva en finale

La joueuse algérienne Maria Badache affrontera dimanche la Bulgare Lidia Echeva en finale du tournoi international ITF Juniors J5 Istanbul (Turquie). Lors des demi-finales disputées samedi, Badache, tête de série N4, avait dominé la Turque Duru Baycan sur le score 6-4, 6-3.

Pour sa part, la joueuse bulgare, tête de série N1, s'est qualifiée grâce à son succès (6-1, 7-6) contre l'autre joueuse turque, Deniz Dilek, tête de série N3.

Un sérieux test pour la championne d'Afrique des U14 en titre, qui doit sortir le grand jeu pour espérer battre la favorite du tournoi.

Sa compatriote Wissal Boudjemaoui



a été éliminée jeudi au troisième tour face à la joueuse turque Irmak Budak 6-2, 6-2.

Engagées par la Fédération algérienne de tennis (FAT), les deux

joueuses prendront part à un deuxième tournoi ITF Juniors J5 à Istanbul, prévu du 17 au 24 du même mois. Les deux joueuses sont encadrées par l'entraîneur Djilali Lashah.

## JUDO - GRAND PRIX D'ABU DHABI L'Algérie participera avec sept judokas



Sept judokas (cinq messieurs et deux dames) représenteront l'Algérie au Grand Prix d'Abu Dhabi, prévu du 21 au 23 octobre courant dans la capitale émiratiste, suivant la liste d'admission, dévoilée samedi par les organisateurs. Il s'agit de Wail Ezzine (-66 kg), Dris Messaoud (-73 kg), Imad Benazoug (-81 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Faïza Aïssahine (-52 kg) et Belkadi Amina

(-63 kg) chez les dames. Soit pratiquement la même équipe qui a disputé les derniers Championnats du monde "Seniors", clôturés il y a 48 heures à Tachkent, en Ouzbékistan. Un total de 456 judokas (272 messieurs et 184 dames), représentant 67 pays, ont confirmé leur participation à ce Grand Prix d'Abu Dhabi, qui met en jeu des points dans la perspective d'une qualification aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris (France).

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DES ÉCHECS INDIVIDUELS TOUTES CATÉGORIES La finale du 18 au 22 octobre à Béjaïa

La finale du championnat d'Algérie individuels toutes catégories aura lieu du 18 au 22 octobre à la résidence touristique "Mersel Houcine" de Béjaïa, a-t-on appris samedi de la Fédération algérienne des échecs. Cette manifestation de cinq jours, organisée par le club cavalier Saldae de Béjaïa, en collaboration avec la fédération algérienne des échecs et la ligue de wilaya verra la participation de plus de 50 échéphiles qualifiés des phases régionales représentants différentes régions du pays.

La direction de cette phase finale, disputée en système suisse en neuf rondes à la cadence de 45 minutes au finish, plus 30 secondes, sera assurée par l'arbitre principal Rahmouni Madjid assisté de quatre arbitres fédéraux. A l'issue de ce championnat national, le vainqueur représentera l'Algérie aux prochains Jeux africains, prévus mois d'août 2023 à Accra au Ghana.



## LIGUE 1 Le MC El Bayadh toujours fébrile en déplacement

Le nouveau promu en Ligue 1 de football, le MC El Bayadh, continue de se montrer fébrile en déplacement en essuyant sa quatrième défaite de rang en dehors de ses bases.

Le MCEB s'est incliné cette fois-ci sur le terrain du NC Magra (1-0), pour le compte de la huitième journée du championnat disputée le week-end passé, une défaite venant confirmer à nouveau que la formation du Sud-Ouest du pays voyage mal.

Conduits par leur nouveau staff technique, à sa tête Cherif Hadjar, en poste depuis la semaine passée, les "Bleu et Blanc" n'ont pas réussi à provoquer le déclin souhaité loin de leur base.

Auparavant, cette équipe, qui évolue parmi l'élite pour la première fois de son histoire, a laissé des plumes lors de tous ses déplacements jusque-là.

Elle avait débuté l'exercice par une défaite sur le terrain de l'USM Alger (1-0).

Le même sort lui a été réservé au cours de ses deux déplacements suivant à Biskra (1-0) et Larbaâ (3-1).

D'ailleurs, c'est cette défaite sur le terrain du RC Arbaâ qui a sonné le glas à son entraîneur Abdelhakem Benslimane, l'architecte de la montée en Ligue



1. Mais pour l'entraîneur-adjoint, Abdelgani Ouamri, arrivé à El Bayadh en compagnie de Hadjar, les siens ne méritaient pas de perdre à Magra.

"Nous avons certes raté notre première mi-temps, mais après les réglages apportées à l'équipe lors de la seconde, nous avons bien dominé les débats et on était tout proche de revenir au moins avec un nul n'était l'arbitrage qui nous

a joué un mauvais tour.", a-t-il déclaré à la presse.

Après cette quatrième défaite d'affilée à l'extérieur, le nouveau staff technique est censé accorder une importance particulière à l'aspect psychologique en vue des prochains déplacements, estimant-on dans l'entourage du club.

L'entraîneur-adjoint, Ouamri, s'est dit conscient, promettant au passage "un meilleur visage" de ses pou-

lains à l'avenir, soulignant que cette première sortie avec l'équipe à Magra a permis au staff technique d'avoir une meilleure idée sur sa nouvelle équipe.

Et si le MCEB est fébrile à l'extérieur, il a réussi, jusque-là, un parcours honorable à domicile, en réussissant presque une mention complète, puisqu'il a gagné trois matchs contre un nul, rappelle-t-on.

## LIGUE 1 Les dettes du MC Oran auprès de la CNRL repartent en hausse

Le MC Oran aura encore des difficultés pour effectuer son prochain mercato hivernal s'il ne s'acquitte pas de ses dettes auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) qui sont reparties à la hausse, a-t-on appris dimanche de la direction de ce club de Ligue 1 de football.

La CNRL vient d'ailleurs de trancher sur plusieurs affaires qui concernent la formation d'El-Bahia, donnant gain de cause à de nouveaux joueurs et entraîneurs l'ayant saisi pour n'avoir pas été régularisés lors de leur passage au MCO, indique-t-on de même source.

Il s'agit des deux ex-entraîneurs du club, Abdelkader Amrani et Bachir Me-

cheri qui, à eux seuls, réclament près de 10 millions DA, en plus des joueurs, Guenina, Mekaoui, Bounoua et Chaouti, souligne-t-on.

Il faudra également rajouter le dossier de l'ex-coach tunisien du club, Mouaz Bouakkaz, qui a eu, à son tour, gain de cause auprès de la commission spécialisée de la Fédération internationale de football (FIFA) qu'il a saisie après la résiliation unilatérale de son contrat en milieu de l'exercice passé, rappelle-t-on.

Cela se passe au moment où la direction des "Hamraoua" n'a pas encore réglé totalement ses précédentes dettes envers d'autres anciens joueurs et entraîneurs, ce qui lui avait valu d'être interdite de

recrutement au cours de la précédente intersaison. Il avait fallu l'intervention des autorités locales, qui se sont acquittées d'une partie de ces dettes, estimées à plus de 200 millions DA, pour permettre au club phare de la capitale de l'Ouest du pays de bénéficier des services de ses recrues à partir de la deuxième journée du championnat. Le MCO, qui a échappé in-extremis de la relégation la saison passée, est en train de réaliser un début d'exercice compliqué au cours duquel l'équipe a engrangé six points sur 21 possibles. Son attaque a inscrit seulement 2 buts, alors que sa défense en a encaissé 6, ce qui lui a valu de se positionner à la 14e place avec un match en moins.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE RETOUR) La JS Saoura éliminée par le Sporting Gagnoa

La JS Saoura a été éliminée au 2e tour préliminaire de la Coupe de la Confédération de football, après le nul (0-0) concédé face au Sporting Gagnoa (Côte d'Ivoire), au match retour disputé samedi au stade du 8-mai 1945 de Sétif.

En dépit d'une large domination, le représentant algé-

rien n'a pas réussi à débloquer la situation contre un adversaire qui a joué à dix depuis la 43e minute suite à l'expulsion du défenseur du Sporting, Abissev (43'). Au match aller disputé le 8 octobre à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), les coéquipiers de Benamar Mellal se sont inclinés sur le score

de 1 à 0. Le deuxième représentant algérien dans cette compétition africaine, l'USM Alger, recevra dimanche au stade du 8-mai 1945 de Sétif, les Togolais de l'ASC Kara. Lors du match aller, l'USMA s'est imposée au stade de Lomé face à l'ASC Kara (2-0), grâce à deux buts signés Issaka (20e, c.s.c)

et Mahious (48e, s.p). En cas de qualification, l'USMA sera fixée sur son adversaire au 2e tour préliminaire additionnel (aller : 2 novembre, retour : 9 novembre), mardi prochain lors du tirage au sort prévu au siège de la CAF au Caire (Egypte) à partir de 12h00 (algériennes).

## TOURNOI UNAF U20 Lacette dévoile la liste des 25 joueurs retenus

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football de moins de 20 ans (U20) Mohamed Lacette, a dévoilé une liste de 25 joueurs, en vue du tournoi de l'UNAF, qualificatif à la phase finale de la CAN 2022 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

La sélection nationale débutera le tournoi le 18 octobre en affrontant la Libye, avant d'enchaîner contre la Maroc le 21 et enfin la Tunisie le 24, soit des derbies

qu'elle doit tous bien négocier pour espérer arracher le seul billet qualificatif à la CAN. Le programme des U20 jusqu'au

début du tournoi UNAF U20 se consistera en une séance d'entraînement quotidienne.

### Liste des 25 joueurs :

Djemoui Mohamed-Malek, Ouennas Nabil, Meziane Chérif-Rabah, Chekkal Af-fari-Hadji, Akherib Lahlou, Berkani Stan, Bouaoune Issam, Adjaoudi Massil, Aissaoui Reda, Gacem Rayane, Messaoud Salem-Mohamed, Atallah Tijany, Gaya Yacine, Boulbina Adel, Cervantes Noa, Hamadi Abdelali, Bounacer Abdesmad, Tebani Abdelghani, Toenti Maehdi, Bouchentouf Nabil, Charchour Kamel, Dehilis Rayan, Rahou Jores, Titraoui Yacine, Ait Amer Younes.

## LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE- RETOUR)

### La JS Kabylie rejoint le CR Belouizdad en poules

La JS Kabylie s'est qualifiée pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, après le match nul face à la formation togolaise de l'ASKO Kara 1 à 1 (mi-temps : 1-0), en match comptant pour le 2e tour préliminaire (retour), disputé samedi soir au du 8-mai 1945 de Sétif.

La JS Kabylie a ouvert le score par Boumechra (18e), avant que l'ASKO Kara n'égalise par Avotor bruno (89e), alors que la JSK était réduite à dix après l'expulsion de Alili (56e).

Lors du match aller, disputé le 8 octobre à Lomé, les Canaris se sont imposés sur le score de 2 à 1.

À la faveur de ce succès, la JSK rejoint le CR Belouizdad qualifié, vendredi, après sa victoire devant les Maliens de Djoliba AC 2 à 0 (aller défaite : 1-2).

La date du tirage au sort de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique n'a pas encore été dévoilée par la Confédération africaine (CAF).

### Résultats partiels

Résultats partiels du 2e tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'issue des matchs disputés vendredi et samedi :

#### Vendredi :

##### Aller Retour

(+) Petro Atletico (Angola) - Cape Town City (Afrique du Sud) 3-0 1-0  
(+) Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - La Passe (Seychelles) 7-0 8-1  
(+) Zamalek (Egypte) - Flambeau du Centre (Burundi) 1-0 5-1  
(+) CR Belouizdad (Algérie) - Djoliba AC (Mali) 1-2 2-0

#### Samedi :

TP Mazembe (RD Congo) - (+) Vipers SC (Ouganda) 0-0 0-0 (2-4 aux tab)  
(+) Al-Ahly SC (Egypte) - US Monastir (Tunisie) 1-0 3-0  
(+) ES Tunis (Tunisie) - Plateau United (Nigeria) 1-2 1-0  
Al-Ahly Tripoli (Libye) - (+) Al-Mer-reikh (Soudan) 0-2 3-1  
(+) Raja Casablanca (Maroc) - ASN Nigelec (Niger) 2-0 1-0  
(+) JS Kabylie (Algérie) - ASKO Kara (Togo) 2-1 1-1

#### Dimanche 16 octobre :

Simba SC (Tanzanie) - Primeiro de Agosto (Angola) 3-1 14h00  
Horoya AC (Guinée) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) 1-0 17h00  
Coton Sport (Cameroun) - Royal Leopards (Eswatini) 1-1 18h00  
Al-Hilal (Soudan) - Young Africans (Tanzanie) 1-1 18h00  
WA Casablanca (Maroc) - Rivers United (Nigeria) 1-2 20h00

**NB : le match aller entre le RC de Kadiogo (Burkina Faso) l'AS Vita Club (RD Congo) est programmé dimanche 16 octobre (15h00), alors que le match retour est prévu le jeudi 20 octobre (16h30). Les équipes précitées par (+) sont qualifiées à la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.**

APS

## BALLON D'OR 2022

## La remise du trophée aujourd'hui à Paris, Karim Benzema probablement sacré

Le Ballon d'Or 2022 sera remis ce soir à Paris à partir de 20h30 avec un nouveau look pour sa 66e édition, alors que le joueur français du Real Madrid Karim Benzema devrait être sacré "ballon d'or" 2022.



Créé en 1956, le Ballon d'Or du magazine France Football a pris un virage

cette année, avec une réforme destinée à le rendre "plus lisible".

Après avoir récompensé les joueurs pour leurs performances sur une année civile, le trophée s'aligne désormais sur le calendrier de la saison sportive et prend en compte tout l'exercice 2021-2022.

Les critères d'attribution ont également subi une refonte.

Les "performances individuelles" et le "caractère décisif et impressionnant

des prétendants" seront le critère numéro 1, devant "l'aspect collectif et les trophées remportés" et "la classe du joueur et son sens du fair-play".

L'ensemble de la carrière du joueur ne sera plus prise en compte, pour éviter les risques d'une "chasse gardée", un travers du passé avec 12 sacres partagés entre Lionel Messi et Cristiano Ronaldo en 13 ans.

Une présélection de 30 joueurs et 20 joueuses a été établie par un comité, com-

posé des rédactions de France Football et L'Equipe, ainsi que de l'ancienne star Didier Drogba.

Les principaux nommés pour le Ballon d'Or masculin: Trent Alexander-Arnold (ENG, Liverpool), Karim Benzema (FRA, Real Madrid), Joao Cancelo (POR, Manchester City), Casemiro (BRA, Manchester United), Thibaut Courtois (BEL, Real Madrid), Cristiano Ronaldo (POR, Manchester United), Kevin De Bruyne (BEL, Manchester City), Luis Diaz (COL, FC Porto puis Liverpool), Fabinho (BRA, Liverpool), Phil Foden (ENG, Manchester City), Erling Haaland (NOR, Borussia Dortmund puis Manchester City), Principales Femmes nommées pour le Ballon d'Or féminin: Selma Bacha (FRA, Lyon), Aitana Bonmati (ESP, FC Barcelone), Millie Bright (ENG, Chelsea), Lucy Bronze (ENG, Manchester City puis FC Barcelone), Kadidiatou Diani (FRA, Paris SG), Christiane Endler (CHL, Lyon).

## ESPAGNE

## Koundé "est à 100%", assure Xavi avant le clasico

Miné par des soucis défensifs lors du 3-3 contre l'Inter Milan qui l'a poussé aux portes de l'élimination de la Ligue des Champions, le FC Barcelone va retrouver un Jules Koundé "à 100%" pour le clasico de Liga contre le Real Madrid dimanche (16h15), a assuré Xavi samedi.

"Il va bien, il est à 100%. Il est content et en bonne forme physique. Il s'est entraîné dur et il est disponible", a rassuré Xavi, sans préciser si le défenseur international français sera titulaire ou non.

Transféré cet été au FC Barcelone pour cinq ans et 50 M d'EUR, Koundé a été une bonne garantie défensive pour Xavi depuis le début de la saison... mais son absence, combinée à celles de nombreux autres défenseurs (Christensen, Araujo, Bellerin) a porté préjudice au Barça contre l'Inter mercredi.

Le technicien catalan a pourtant assuré que cette claque n'affectera pas ses joueurs pour l'affiche de dimanche.

"Le match précédent, c'est celui auquel on porte le moins d'importance quand on est joueur. L'an dernier, on n'était pas dans une bonne dynamique, et on les avait battus", a rappelé Xavi.

"On a failli un jour où l'on n'aurait pas dû. Je suis moi-même supporter du Barça, j'ai de l'empathie, je suis triste moi aussi. Mais il faut rester positifs. Je suis venu pour inverser la situation, et on peut toujours le faire.

Quand je pense que ce ne sera plus possible, je m'en irai chez moi. Je ne serai pas un problème pour le Barça le jour où l'on pensera que je ne suis plus la bonne solution. Mais pour l'instant, je suis optimiste", a éclairci Xavi. On est sur la bonne voie. On fait une Liga splendide", a noté l'entraîneur du Barça.

APS

LIGUE 1 (8<sup>E</sup> JOURNÉE)

## Le NC Magra domine le MC El Bayadh et sort de la zone rouge

Le NC Magra est difficilement venu à bout du nouveau promu MC El Bayadh (1-0), en match disputé samedi, pour le compte de la 8e journée de Ligue 1, marquée par le report de quatre rencontres à une date ultérieure, en raison de la participation du CR Belouizdad, la JS Saoura, l'USM Alger et la JS Kabylie aux différentes joutes continentales.

L'unique but de cette rencontre a été inscrit par le défenseur Ayache Ziouèche, à la 28e minute de jeu, permettant à son équipe de se hisser de la 13e à la 9e place au classement général, avec huit points, alors que malgré la défaite, le MCEB reste accroché à sa septième place, avec dix unités.

Le bal de cette 8e journée s'était ouvert jeudi, avec une énorme surprise, réalisée par le promu l'USM Khenchela, vainqueur en déplacement contre l'ES Sétif 2-1.

Les visiteurs avaient ouvert le score par l'intermédiaire de Sofiane Bayazid (58'), avant de doubler la mise par Abdelhak Sameur, ayant transformé un pénalty dans le temps additionnel (90'+2), alors que l'Entente a sauvé l'honneur grâce à Mohamed Aymen Akziz, qui avait réduit la marque (2-1) à la 90'+4.

Il s'agit de la quatrième victoire de rang pour le nouveau promu, qui rejoint provisoirement à la deuxième place l'USM Alger et le CR Belouizdad, avec 12 points chacun. De son côté, l'Entente continue de broyer du noir, en alignant un troisième match sans victoire, qui la relègue à la 11e place, avec seulement 8 unités au compteur. Les péripéties de cette huitième jour-

née s'étaient poursuivies vendredi, avec le déroulement de deux autres matchs, ayant tourné l'un comme l'autre à l'avantage des clubs hôtes.

Il s'agit du Paradou AC et de l'US Biskra, qui avaient dominé respectivement le HB Chelghoum-Laïd (2-1) et l'ASO Chlef (2-0), réalisant au passage une assez belle remontée au classement général, puisque le PAC se hisse provisoirement à la 12e place, ex aequo avec la JS Saoura, avec sept points pour chaque club, alors que le HBCL reste bon dernier, avec une seule unité au compteur.

De leur côté, et grâce à leur dernier succès, les Zibans rejoignent provisoirement à la septième place le nouveau promu MC El Bayadh, avec dix points chacun, au moment où leur adversaire du jour, l'ASO Chlef recule d'une place, et se retrouve neuvième, avec neuf unités au compteur.

L'USB s'est imposée grâce à des réalisations d'Adel Lakhdari (17') et Bilal Boukaroum (26' sp), alors que le Paradou a peiné un peu plus contre le Hilal de Chelghoum-Laïd (2-1). C'était grâce à un doublé de Belkacem Bouzida (16' et 80'), et c'est l'ancien milieu de terrain de l'ES Sétif Amir Karaoui, qui avait momentanément égalisé pour les visiteurs, à la 51'.

Cette huitième journée a été amputée de quatre matchs, dont le "Big-Derby Algérois" entre le MC Alger et l'USM Alger, tous reportés à des dates ultérieures, en raison de la participation du CR Belouizdad, de la JS Kabylie, de l'USM Alger, et de la JS Saoura aux différentes joutes continentales.

## CAN U23 - 2E TOUR ÉLIMINATOIRES

## RD Congo - Algérie: les Congolais entament leur préparation

Les Léopards de moins de 23 ans de la RD Congo ont entamé, le 14 octobre, leur préparation en vue de la double confrontation face à l'Algérie pour le 2ème tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) U23 de football, rapporte la presse locale samedi.

Le staff technique de l'équipe U23 congolaise dirigé par Jean-Pierre Raoul Shungu, a appelé 28 joueurs cette double confrontation.

Les Congolais joueront le match aller à domicile

le dimanche 23 octobre avant de se déplacer en Algérie pour la manche retour prévue le samedi 29 du même mois au stade du 8 mai 45 de Sétif.

Le sélectionneur adjoint de la RDC papy Kimoto a indiqué qu'ils vont se préparer avec le peu de temps qui leur reste bien qu'ils ont souhaité avoir un peu plus de temps dans la préparation.

"Nous avons voulu commencer notre préparation un peu plus tôt mais nous allons faire avec le temps qui nous reste.

Certes, nous avons des nouvelles de nos adversaires, qui sont bons tactiquement et techniquement, mais nous nous préparons à notre manière pour un meilleur résultat", a confié Papy Kimoto à la direction de communication de la fédération congolaise. Et d'ajouter: "Nos joueurs sont en bonne forme parce qu'ils ont déjà disputé la majorité des deux journées du championnat, contrairement à la dernière fois", ajoute-t-il.

APS

## PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SOUK AHRAS

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE

ET DE LA CONSTRUCTION

ولاية سوق أهراس  
مديرية التعمير والهندسة المعمارية و البناء  
مصلحة الهندسة المعمارية و البناء  
الرقم ت ه م ب / م ه م ب / 2022

## MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le contrat N° 80 en date du 17/10/2021 portant les travaux de VRD P/S des logements sociaux lot n° 07 Travaux d'assainissement + alimentation en eau potable des 400 logts LPL POS n° 06 commune de M'daourouch

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n° 187 du 15/11/2021.

- Vu la correspondance n° 3036 le 27/06/2022.

- Vu le retard enregistré dans l'exécution des travaux d'AEP et d'assainissement.

- Vu le manque des moyens humains et matériels nécessaire pour l'achèvement des travaux.

L'entreprise EURL GENIE CONSTRUCTION est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans un délai de 24 heures afin de procéder à la réalisation des travaux restants.

**REAL MADRID : UNE PISTE POUR L'APRÈS-ANCELOTTI**

Le Real Madrid réfléchit à l'après-Carlo Ancelotti. Alors que le contrat de l'entraîneur italien court jusqu'en juin 2024, et qu'une prolongation n'est pas à écarter, la direction madrilène a déjà un nom en tête pour lui succéder dans un avenir plus ou moins proche : Xabi Alonso.

Selon ESPN, la Casa Blanca va suivre avec attention les progrès de son ancien milieu de terrain (2009-2014) qui vient de prendre les commandes du Bayer Leverkusen après avoir obtenu d'excellents résultats sur le banc de la réserve de la Real Sociedad. Pour le moment, l'Espagnol a obtenu une victoire (4-0 contre Schalke) et pris deux claques (3-0 contre Porto, 5-1 contre Francfort).

**BARCELONE DE JONG A PRIS SA DÉCISION EN MAI**

Malgré la pression exercée par le FC Barcelone pour le pousser vers la sortie lors du dernier mercato et les offres transmises par Chelsea et Manchester United, le milieu de terrain Frenkie de Jong (25 ans, 10 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) a très vite fait le choix de rester en Catalogne et s'y est tenu durant tout l'été.

"J'étais calme. J'ai décidé en mai que je voulais rester. Mon opinion n'a jamais changé, a expliqué le Néerlandais pour ZiggoSport. Je suis resté calme, vous savez que la pression va commencer à venir de tous les côtés. Je voulais rester au Barça donc ça ne m'a jamais déconcentré."

Reste à savoir si le nouveau statut de remplaçant du Batave pourrait l'inciter à revoir sa position dans les prochains mois...

**PJANIC EXPLIQUE SON DÉPART**

Revenu d'un prêt au Besiktas l'été dernier, Miralem Pjanic (32 ans) a quitté définitivement le FC Barcelone pour signer au Sharjah FC, club des Emirats arabes unis. Pour beIN Sports, le milieu bosnien a confirmé que c'est lui qui avait pris la décision de partir pour obtenir plus de temps de jeu, comme l'avait confié Xavi avant son départ.

"Xavi voulait que je reste, c'est moi qui ai décidé de partir. J'étais là pour les premiers matchs et le coach m'a beaucoup parlé, mais je voulais jouer plus", a confié l'ancien Barcelonais.

Avec son nouveau club, Pjanic totalise 2 buts et une passe décisive en 4 matchs de championnat.



**BAYERN UN Oeil SUR M. THURAM**

De retour en pleine forme sur cette première partie de saison, l'attaquant du Borussia Mönchengladbach, Marcus Thuram (25 ans, 11 matchs et 10 buts toutes compétitions cette saison), voit sa cote repartir à la hausse chez les cadors européens. Alors que le contrat de l'international français expire l'été prochain, le Bayern Munich se trouve ainsi à l'affût, révèle le média Sport1 !

Le week-end dernier, Markus Pilawa, l'un des responsables de la cellule de recrutement des Roten, s'est ainsi déplacé pour superviser le Tricolore lors du match de championnat contre Cologne (5-2). Ce n'est pas un secret, en raison des performances mitigées depuis le départ de Robert Lewandowski, le géant bavarois s'est mis en quête d'un vrai numéro neuf. Reste à savoir si l'ancien Guingampais, qui constitue une alternative nettement moins complexe qu'Harry Kane (Tottenham), sera l'heureux élu.

**ATLETICO LES EXCUSES DE GRIEZMANN**

Unique buteur de la rencontre, Antoine Griezmann (31 ans, 13 apparitions et 4 buts toutes compétitions cette saison) a offert un succès précieux à l'Atletico Madrid sur le terrain de l'Athletic Bilbao (1-0), samedi, en championnat. L'occasion pour l'attaquant français de présenter ses excuses aux supporters des Colchoneros pour "le mal" qu'il a pu leur faire en rejoignant le FC Barcelone en 2019.

"Je suis très fier d'avoir pu signer et d'être définitivement à l'Atletico. Au bout du compte, je m'excuse. Je sais que les gens veulent l'entendre de ma voix : je m'excuse pour le mal que j'ai pu faire aux gens. Mais le mieux que je puisse faire pour obtenir leur pardon, c'est sur le terrain, en donnant tout pour l'équipe dans des soirées comme celle-ci. Nous sommes sur la bonne voie", a déclaré le champion du monde après la rencontre.

**PSG JOAO FÉLIX APPRÉCIÉ**

Le Paris Saint-Germain continue de creuser des pistes en attaque. Outre Lautaro Martinez, le club de la capitale apprécie Joao Félix (22 ans, 12 matchs toutes compétitions cette saison). D'après les informations de UOL Esporte et CNN Portugal, le conseiller sportif du Paris SG Luis Campos cible l'attaquant de l'Atletico Madrid en vue d'un potentiel départ de Lionel Messi à l'issue de son contrat en juin prochain.

Problème, l'international portugais ne cache plus son mal-être en Espagne et souhaite quitter les Colchoneros dès le mois de janvier. Des cadors européens pourraient donc se placer très rapidement pour doubler le PSG et enrôler l'ancien joueur de Benfica dès cet hiver.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»  
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00  
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## ALGÉRIE-JORDANIE

### Le Président Tebboune reçoit le vice-Premier ministre, ministre jordanien des Affaires étrangères

Le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune a reçu, dimanche, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume de Jordanie, Ayman Al-Safadi. Le rencontre s'est déroulée au

siège de la Présidence de la République, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra et du Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf.



### EXPLOSION D'UNE MINE EN TURQUIE L'Algérie exprime sa solidarité

L'Algérie a exprimé sa solidarité avec la République de Turquie suite à l'explosion d'une mine dans la ville d'Amasra dans la province de Bartın dans le nord du pays, faisant des dizaines de morts et de blessés, a indiqué samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à

l'étranger. "L'Algérie exprime sa solidarité avec la République de Turquie suite à la tragique explosion d'une mine dans la ville d'Amasra, dans la province de Bartın, dans le nord du pays, faisant des dizaines de morts et de blessés", lit-on dans le communiqué. "L'Algérie présente ses sincères condoléances au président,

au gouvernement et au peuple turcs, ainsi qu'aux familles des victimes, les assurant de sa profonde sympathie". Elle "souhaite un prompt rétablissement aux blessés, priant pour que les efforts des autorités concernées aboutissent et permettent de sauver les travailleurs de la mine coincés", a ajouté le communiqué.

### DÉCLARATION D'ALGER POUR LA RÉCONCILIATION INTRA-PALESTINIENNE Le SG de l'ONU salue la signature de la Déclaration

Le Secrétaire général des Nations unies, M. Antonio Guterres, a qualifié la signature par les factions palestiniennes de la "Déclaration d'Alger" pour la réunification des rangs d'"un pas positif" vers la réconciliation intra-palestinienne, saluant les efforts déployés par l'Algérie et particulièrement par le Président M. Abdelmajid Tebboune, en faveur de la réconciliation. Dans un communiqué rendu public samedi par le porte-parole du SG de l'ONU, M. Stéphane Dujarric, "le Secrétaire général salue la signature, le 13 octobre, par 14 factions palestiniennes, de la Déclaration d'Alger, comme un pas positif vers la réconciliation intra-palestinienne. Il encourage toutes les factions à surmonter leurs divergences par le dialogue et les exhorte à respecter les engagements inclus dans la Déclaration, y compris la tenue des élections".

Le Secrétaire général souligne "l'importance de la réconciliation palestinienne pour un Etat palestinien politiquement stable, économiquement viable, souverain et indépendant", ajoute le texte. M. Guterres, a dit "à précéder grandement les efforts

déployés à cette fin par la République algérienne démocratique et populaire et, particulièrement, par le Président Abdelmajid Tebboune". Les factions palestiniennes ont signé, jeudi à Alger, la "Déclaration d'Alger" qui a sanctionné la Conférence d'unification des rangs palestiniens tenue du 11 au 13 octobre et qui constituera une plateforme solide pour la réalisation de l'unité entre les différentes factions palestiniennes.

La cérémonie de signature s'est déroulée, au Palais des Nations à Alger, sous la supervision du président de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat, des membres du Gouvernement et du corps diplomatique accrédité en Algérie. La "Déclaration d'Alger", issue de la Conférence d'unification des rangs palestiniens, intervient en consécration de l'initiative du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, et après consultation et coordination avec le président palestinien et président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de Palestine (OLP), M. Mahmoud Abbas lors de sa visite à Alger du 5 au 7 décembre 2021.

### CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU Consultations sur la situation au Sahara occidental

Le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra, lundi à New York, des consultations à huis clos sur la situation au Sahara occidental, suivies d'un briefing du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Alexander Ivanko et de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le territoire occupé, Staffan de Mistura.

Lors de ces consultations qui s'inscrivent dans le cadre de la série de réunions du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental programmées pour le mois d'octobre, les membres du Conseil devraient recevoir un exposé sur le rapport annuel du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, sur le Sahara occidental, rendu public début octobre. Les discussions de lundi interviennent à quelques jours de l'expiration du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO). Staffan de Mistura doit présenter son rapport sur la situation dans les territoires sahraouis occupés, et aborder le mandat de la mission onusienne qui expirera

le 31 octobre. Dans ce contexte, Antonio Guterres a recommandé dans son dernier rapport, au Conseil de sécurité de proroger le mandat de la MINURSO d'une année supplémentaire, jusqu'au 31 octobre 2023. Pour le chef de l'ONU, la MINURSO "témoigne de la volonté de l'Organisation des Nations unies et de la communauté internationale de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable au conflit du Sahara occidental", conformément aux résolutions pertinentes, indique le rapport.

A propos de la situation sur le terrain au Sahara occidental occupé, M. Guterres a dit rester "vivement préoccupé". "La reprise des hostilités entre le Maroc et le Front Polisario marque un net recul, dans la recherche d'une solution politique à ce différend de longue date", a-t-il regretté. Toutefois, a-t-il souligné, "je demeure persuadé qu'une solution politique à la question du Sahara occidental est possible, sous réserve que toutes les personnes concernées se mobilisent de bonne foi et que la communauté internationale conti-

ne d'y apporter son soutien". Et de réaffirmer aussi dans son rapport annuel, la disposition de l'ONU à "réunir tous ceux que la question du Sahara occidental intéresse dans la recherche d'une solution pacifique". Prenant note du rapport de Guterres, la quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, chargée des questions politiques spéciales et de décolonisation, a adopté vendredi une résolution réaffirmant le cadre juridique du conflit au Sahara occidental en tant que question de décolonisation.

Elle a réaffirmé, en outre, "la responsabilité des Nations unies envers le peuple du Sahara occidental" et demandé notamment au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés de "continuer à examiner la situation au Sahara occidental en tant que territoire sujet à décolonisation".

À souligner que de nombreux intervenants lors du débat général de la 4<sup>e</sup> Commission de l'ONU ont réitéré leur ferme soutien au droit

à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité onusien. Par ailleurs, les consultations de lundi au Conseil de sécurité sur le dossier sahraoui interviennent quelques semaines après une tournée effectuée, début septembre dernier, par Staffan de Mistura dans la région, où il a relevé la détresse du peuple sahraoui face à la violation continue par le Maroc de la légalité internationale et son rejet de tous les efforts internationaux visant à résoudre le conflit dans la dernière colonie d'Afrique.

Pour rappel, en juillet dernier, les autorités d'occupation marocaines ont empêché le diplomate italo-suédois, lors de sa visite au Maroc dans le cadre de sa tournée dans la région, de se rendre dans les territoires occupés du Sahara occidental, une interdiction condamnée par le Front Polisario qui a dénoncé notamment l'absence totale d'une volonté politique de Rabat de contribuer de manière constructive au processus de paix des Nations unies au Sahara occidental.

#### JUSTICE

### L'ancien ministre des Finances, Mohamed Loukel condamné à 5 ans de prison ferme

La Cour d'Alger a condamné, dimanche, à cinq (05) ans de prison ferme, l'ancien ministre des Finances, Mohamed Loukel, poursuivi pour des faits de corruption lorsqu'il était DG de la Banque extérieure d'Algérie (BEA). La Cour d'Alger a confirmé le jugement de première instance (3 ans de prison ferme) rendu contre le dénommé Mourad Soula (agent immobilier), et prononcé l'acquiescement de l'ancien DG par intérim de la même banque, Rabet Azzedine. Plusieurs chefs d'accusation ont été retenus contre Mohamed Loukel et ses co-accusés, dont la dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'indus avantages lors de l'acquisition d'un nouveau siège pour la BEA à Hydra pour 110 milliards de centimes, tandis que l'expertise commandée a conclu que son prix ne dépassait pas 102 milliards centimes.

#### ALGÉRIE-ETATS UNIS

### Inauguration d'une plaque commémorative en hommage à l'ami de la Révolution l'ancien président américain John Kennedy

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a présidé, samedi à Alger, la cérémonie d'inauguration d'une plaque commémorative en hommage à l'ami de la Révolution, l'ancien président américain, John Kennedy en reconnaissance à ses positions soutenant la Guerre de libération et l'indépendance de l'Algérie.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Conseiller du président de la République chargé des Relations extérieures, M. Abdelhafidh Allahoum, du Conseiller du président de la République chargé des archives nationales et de la Mémoire nationale, M. Abdelmajid Chikhi et du conseiller du Président de la République chargé du cinéma et de l'audiovisuel, Ahmed Rachedi.

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Amar Belani et l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Mme Elizabeth Moore Aubin, ont également pris part à cette cérémonie.

Dans son intervention, M. Rebiga a affirmé que cette plaque inaugurée en hommage à l'ami de la Révolution algérienne, l'ancien président américain, John Fitzge-

rald Kennedy "intervient en application de la décision du Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune. Elle se veut une reconnaissance de l'Algérie à cet homme qui a exprimé son soutien au droit du peuple algérien à la liberté et à l'indépendance".

"L'hommage fait, en ce jour en particulier, à cette grande personnalité internationale vient commémorer la visite du regretté président, Ahmed Benbella aux Etats-Unis le 15 octobre 1962 et l'accueil chaleureux qui lui a été réservé par le président Kennedy", a-t-il ajouté.

Le Président Tebboune a également décidé de "décerner au défunt président Kennedy la médaille des amis de la Révolution", a fait savoir M. Rebiga, relevant qu'"une cérémonie sera organisée prochainement pour la remise de cette médaille".

"Se remémorer les valeurs de pareilles personnalités aux dimensions universelles parmi les amis de la Révolution nationale, consolide davantage les passerelles de communication", a-t-il déclaré, mettant en avant "la loyauté de l'Algérie, dirigeants et peuple, à ceux qui ont soutenu la révolution nationale et les principes humains".

De son côté, l'ambassadrice américaine

en Algérie, a émis le vœu de "consolider les relations de coopération et d'amitié avec l'Algérie dans divers domaines, notamment les secteurs économiques et culturels", estimant que cette occasion "est une opportunité pour faire connaître son pays et son peuple, ainsi que l'amitié privilégiée et solide entre l'Algérie et les Etats-Unis".

Elle a salué, dans ce sens, ce geste envers John Kennedy qui a "beaucoup apporté à la cause algérienne". La diplomate américaine a annoncé, par la même occasion, "l'ouverture prochaine d'un centre culturel américain dans la wilaya de Béchar à l'image des autres centres culturels répartis sur Alger, Oran, Ouargla et Constantine".

Le SG du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger a mis l'accent, pour sa part, sur les "positions justes et courageuses" ayant permis à John Kennedy de "gagner les cœurs des Algériens qui lui éprouvent jusqu'à présent tout le respect et la considération". Cette plaque commémorative est une "reconnaissance naturelle de l'Algérie qui n'oublie pas le soutien de ses amis durant la guerre de libération", a-t-il dit.